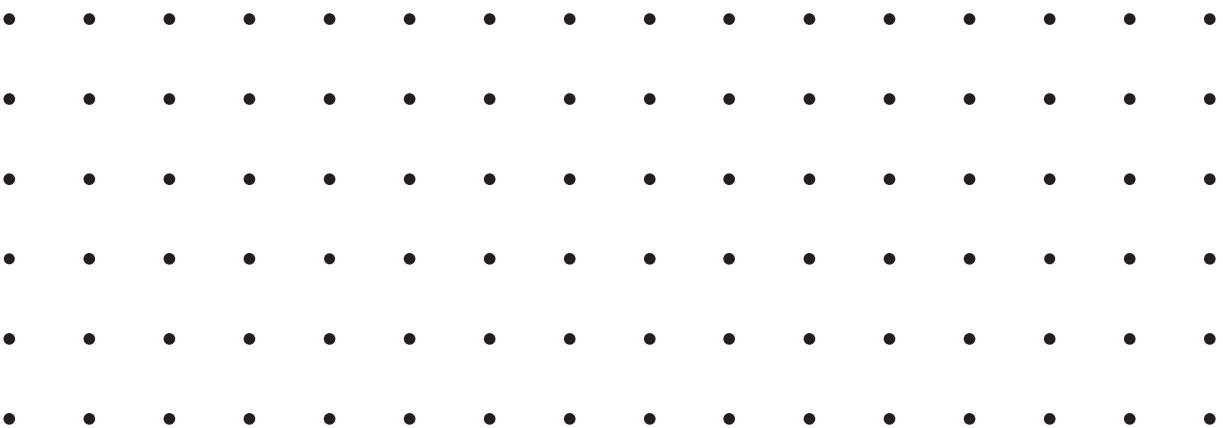


Rapport d'activité

2023 • 2024



3 Editos

9 Étudier à l'ensa•m

Un éventail de formations professionnalisa

L'enseignement du projet au cœur d'un enseignement pluridisciplinaire de l'architecture

Une articulation féconde entre recherche et enseignement

Chiffres clés

Un rayonnement sur les territoires résolument tourné vers la Méditerranée

Une première année intense à l'IMVT

La formation initiale

Acquérir les connaissances fondamentales de l'architecture

La Licence

Le recrutement des étudiants primo-entrants

Faire collectif

Un Bivouac dans la ville pour rejoindre l'IMVT

Le programme Égalité des chances

Le Master

Les visites et les voyages pédagogiques

Les workshops à l'ensa•m

Le Workshop commun IMVT

PFE et TPE-R

Les formations spécialisées

Le double cursus Architecte Ingénieur

La Formation Professionnelle Continue (FPC)

La Formation à l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP)

Mise en place d'une formation en Alternance

Tremplin

Un pas vers la professionnalisation

Etudiants lauréats de l'ensa•m

Le pôle international

Une ouverture stratégique sur le monde

Encourager les mobilités

Mobilités étudiantes

Mobilités des enseignants

Mobilité Erasmus + personnels sortants

Nouveaux partenariats Erasmus +

Pilotage

Une inscription dans le territoire grâce aux partenariats

Les partenariats internationaux

45 La recherche scientifique

Les laboratoires de recherche

Le laboratoire INAMA

Les transformations de la ville

Le laboratoire Project[s]

Espaces de vie et des méthodes de conception

Le Doctorat et le DREAM

57 La vie de l'école

La gouvernance et les instances

Le conseil d'Administration (CA)

CPS, CFVE et CR

Un nouveau programme pédagogique pour 2025

Le Comité d'Action Sociale (CSA)

Les Ressources humaines

Egalité, diversité et lutte contre les VSS

Mise en place d'un accompagnement social de proximité pour les agents

Le service financier et l'agence comptable

Le budget 2024 exécuté

La Taxe d'Apprentissage

Un soutien indispensable à l'ensa·m

Le Bureau des Systèmes Informatiques

Le service des moyens Logistiques et du Bâtiment

L'atelier maquette et numérique

La bibliothèque

Ça s'est passé là !

Les ressources en ligne

Formation

Les associations étudiantes

L'association TREMPLIN IMVT

81 La diffusion de la culture architecturale

Les Journées Nationales de l'Architecture

Première JPO de l'IMVT

Une affluence record !

Les conférences

Le premier cycle de conférences IMVT
Paysages usagés, l'observatoire photographique des paysages depuis le GR2013

Cycle de conférence

« Rencontres d'architecte »

Conférences hors les murs

Les expositions et évènements organisés par l'ensa·m

Exposition en dehors de l'ensa·m

Valorisation des productions

La communication et diffusion numérique

Archi-folies : un projet labellisé Olympiade Culturelle

Ouverture sur le quartier : l'IMVT investit la place Jules Guesde

103 Annexes



Edito

Cette première année de l'ensa·m , en ses nouveaux locaux de la porte d'Aix, je ne l'ai pas vécue, mais on me l'a racontée, lors de mon arrivée, comme nouvelle directrice en janvier 2025. Il y a d'abord, en septembre 2023, une installation dans des locaux neufs, pas tout à fait achevés. Un chantier, dont les maîtres d'œuvre, le maître d'ouvrage délégué (l'Oppic), et le maître d'ouvrage (le Ministère de la Culture) se disent fiers. Et ils ont raison de l'être. Sans chauvinisme, puisque je ne suis pas marseillaise, je pense que l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT), par sa volonté affichée de former ensemble, architectes, paysagistes et urbanistes, est unique en Europe. Son bâtiment conçu sur mesure, est le résultat d'une réflexion croisée et aboutie sur la ville, l'architecture, le paysage et la pédagogie. En disant cela, j'ai une pensée pour Jacques Lucan, figure tutélaire de l'architecture et de son enseignement, qui nous a quitté un mois après cette rentrée. Il avait collaboré avec l'agence NP2F, à la conception de ce bâtiment qui constitue, en soi, une leçon d'architecture pour les étudiants qui y rentrent.

Et, on n'entre pas n'importe comment dans ce lieu de la fabrique d'une ville plus adaptée, plus frugale et plus humaine. L'entrée à l'Ensam en Licence 1 est exigeante, et elle réserve au nouvel étudiant une belle surprise, puisqu'il est invité par ses enseignants à un bivouac de plusieurs jours, destiné à le jeter dans le grand bain de l'analyse et de la représentation du territoire marseillais. Ce rite initiatique, dit quelque chose de cette école qui se définit, à juste titre, comme l'Ecole du terrain. Le nombre important, de partenariats avec des collectivités locales, destinés à mettre les étudiants en situation « réelle », à l'occasion de nombreux workshops, ne fait que confirmer cette identité revendiquée. Enfin, puisque l'on ne pouvait pas s'installer dans un nouveau bâtiment avec un ancien programme pédagogique, l'année 2023-2024, a été consacrée à l'écriture d'une nouvelle maquette des enseignements, mise en œuvre à la rentrée de septembre 2024. Cette refonte du programme a été orchestrée par la nouvelle présidente de la Conseil Pédagogique et Scientifique, Christel Marchiaro. Qu'elle soit ici, remerciée, pour son engagement et son implication dans ce chantier dans le chantier.

Désormais, l'ensa·m entre en vitesse de croisière et peut prendre le cap de la consolidation et du développement ambitieux d'une formation à la croisée de la ville, des paysages et de l'architecture, en lien avec l'IMVT. La force de l'architecte, désormais amené à intervenir dans un monde bouleversé et incertain, réside dans l'acquisition et le développement d'un regard qui porte loin, au-delà de sa discipline, mais qui reste ancré dans la matérialité d'un territoire. À l'heure de l'émergence de l'IA, dans nos vies personnelles et professionnelles, il n'était pas inutile de le rappeler.

Anne Bourgon

Architecte-Urbaniste

Directrice de l'ensa·m



6

6

Edito

Au sein de l'IMVT, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille apparaît comme acteur principal dans l'exploration de nos territoires méditerranéens. Un an que nous apprivoisons et profitons d'un fantastique outil de travail aux cotés de l'antenne marseillaise de l'École Nationale Supérieure de Paysage et de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université. Difficile de tout raconter dans un rapport d'activité, tellement chaque communauté a œuvré pour que nous puissions cohabiter en ayant l'ambition de faire encore mieux que les années passées. L'élaboration d'un nouveau programme pédagogique que nous expérimentons parallèlement aux positions que les ENSA doivent défendre dans le cadre de la nouvelle Stratégie Nationale pour l'Architecture est aussi un autre chantier important. Nous ne saurions faire, sans la nécessaire attention que nos instances et nos communautés portent aux conditions d'études et de vie de nos étudiants.

Nos projets pédagogiques centrés sur l'expérimentation et la recherche, s'enrichissent d'un ancrage territorial fort. La géographie, les ressources, les réalités sociales et urbaines de notre région convoquent des problématiques dont notre école se saisit dans un récit qui s'étoffe chaque semestre. Aussi, dans leur parcours, nos étudiants entretiennent une relation avec des acteurs territoriaux, dans une approche dynamique et orientée sur l'urgence à prendre soin de la ville héritée, de la fragilité des territoires de montagne, de l'évolution du trait de côte, des populations fragiles ou en exil...

Cette première année de cohabitation dans un nouveau cadre invite à l'investir rapidement pour favoriser l'accueil et la diffusion de nos savoirs au plus grand nombre ; à notre porte ou dans des zones plus reculées. Enseigner hors les murs est aussi un axe que nous défendons dès la première année et jusqu'en fin de parcours avec des projets qui ont vu le jour sur le pourtour méditerranéen, et au-delà permettant aux étudiants d'élargir leur champ de réflexion et d'action. Préparer la jeune génération d'architectes à un monde en constante évolution, tout comme renforcer les axes de recherches portés par nos laboratoires sont des caps à tenir pour solliciter nos expertises dès les premières étapes de transformations de nos milieux.

Frédéric Breysse

Président du Conseil d'Administration



Étudier à l'ensa•m

L'école nationale supérieure d'architecture de Marseille (ensa•m) est un Établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, qui assume l'ensemble des missions dévolues aux 20 écoles d'architecture françaises dites ENSA(P) placées sous la double tutelle du ministère de la culture et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, aussi bien en termes de formations que de recherche. Elle accueille près de 1200 étudiants d'horizons très divers, de la formation initiale (licence-master) jusqu'au doctorat en proposant également une formation d'habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre, une formation professionnelle continue et un double cursus architecte-ingénieur et bientôt, une formation en alternance.

Elle s'inscrit dans une stratégie d'ouverture avec un pôle international et le développement de nombreux partenariats afin d'ancrer la pédagogie dans des situations concrètes et permettre des croisements avec les acteurs extérieurs, dans des échanges et collaborations pré-professionnels particulièrement fructueux.



Un éventail de formations professionnalisantes

L'ensa·m propose d'abord un cursus classique avec un cycle de Licence et un cycle de Master, à l'issue desquels les étudiants obtiennent le diplôme d'Architecte d'État. À cette formation initiale sont adossées : une Formation Professionnelle Continue (FPC) permettant d'avoir le même diplôme ; et un double-cursus (DC), en partenariat avec Polytech' Marseille, permettant d'acquérir un double diplôme d'architecte-ingénieur. À la suite, les étudiants peuvent entreprendre une année supplémentaire, afin de valider l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en Nom Propre, en vue d'une inscription à l'Ordre des Architectes. Ils peuvent également s'engager dans un troisième cycle, afin de décrocher un doctorat en Architecture, que l'école délivre en partenariat avec Aix-Marseille Université. À la rentrée 2024, l'ensa·m ouvre une formation en Alternance au sein du master de la formation initiale, afin de diversifier une offre de parcours professionnalisants et consolider ainsi son identité en ce sens.

L'enseignement du projet au cœur d'un enseignement pluridisciplinaire de l'architecture

L'école comporte un grand nombre d'enseignants praticiens (architectes, urbanistes, ingénieurs, plasticiens) complété par des enseignants chercheurs issus de disciplines universitaires complémentaires à l'architecture. L'apprentissage de la démarche de projet, par la pratique même du projet architectural et urbain, est au cœur de la formation. L'échelle de l'édifice reste très prégnante à l'école. L'atelier de projet est corrélé avec un ensemble d'enseignements à la fois connexes et associés, de champs disciplinaires variés (art et représentation, histoire et culture, ingénierie et thermique, numérique, socio-anthropologie, droit, philosophie, géographie). À l'ensa·m, l'interdisciplinarité s'incarne notamment dans des TD associés aux studios de projet, de la licence au master, et dans des enseignements d'analyse architecturale et urbaine croisés. Cette spécificité prend corps à l'échelle de l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT) puisque son ambition est justement de croiser les savoirs, compétences et expertises des disciplines de projet que sont, l'architecture, le paysage et l'urbanisme, à travers les échelles du bâti, des tissus urbains, des villes et du grand territoire.

Une articulation féconde entre recherche et enseignement

Les liens entre ces deux pôles ne cessent de se renforcer à l'école. Il s'agit aussi bien de former les étudiants à la recherche, dès la licence, avec des cours de méthodologie (S5) et des rapports d'étude de fin de cycle (S6). En master, avec des cours d'introduction à la recherche, puis, des séminaires qui permettent d'acquérir les méthodes relatives à la diversité des formes de recherche portée par l'école dans le cadre de thématiques spécifiques à la discipline architecturale. Ensuite en doctorat, où l'objectif est de former les étudiants à la recherche par la recherche. Il s'agit également de nourrir les enseignements théoriques comme pratiques des connaissances produites par les enseignants-chercheurs au sein des laboratoires de l'école ou extérieurs. Il s'agit enfin de fonder des enseignements, y compris de projet, sur la recherche, en licence comme en master.

Chiffres clés

Promotions	2023 • 2024
Licence	
L1	221
L2	175
L3	165
FPC	9
Master	
M1	141
M2	149
FPC	10
Double-Cursus	19
Egalité des chances	29
HMONP	90
Doctorants	9
Toutes formations confondues (initiale, FPC, HMO, Erasmus)	
Etrangers	16.32%
Boursiers	34.20%

Un rayonnement sur les territoires résolument tourné vers la Méditerranée

L'école d'architecture de Marseille s'inscrit dans un bassin de vie important. Elle est la seule ENSA de la région. Elle rayonne largement en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse, mais accueille également des étudiants d'autres horizons. Il y a une forte pression à l'entrée, que ce soit les primo-entrants en première année, avec près de 3 000 candidatures pour 175 places, ou les demandes de transferts en cours de cursus, en particulier en master.

L'identité de l'ensa·m est résolument méditerranéenne par son rayonnement mais plus encore par son architecture même, les thématiques développées au travers de ses enseignements et de sa recherche, ses territoires d'études et ses partenariats.

L'ensa·m occupe également une place importante dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche au niveau régional, national et international. La formation d'architecte et les compétences acquises pendant le cursus, permettent d'occuper une place spécifique, y compris auprès des partenaires institutionnels, de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais également des collectivités ou partenaires publics et privés avec lesquels l'établissement a renforcé ses liens.

Le territoire local et régional est très en demande vis-à-vis de l'école et de son approche par l'analyse pluridisciplinaire et le travail de projet. Imaginer le futur d'un territoire, d'une ville, d'un bâtiment à reconquérir, face aux évolutions climatiques et aux enjeux environnementaux; l'école d'architecture se positionne sur ces enjeux de façon spécifique dans le paysage universitaire.

Une première année intense à l'IMVT

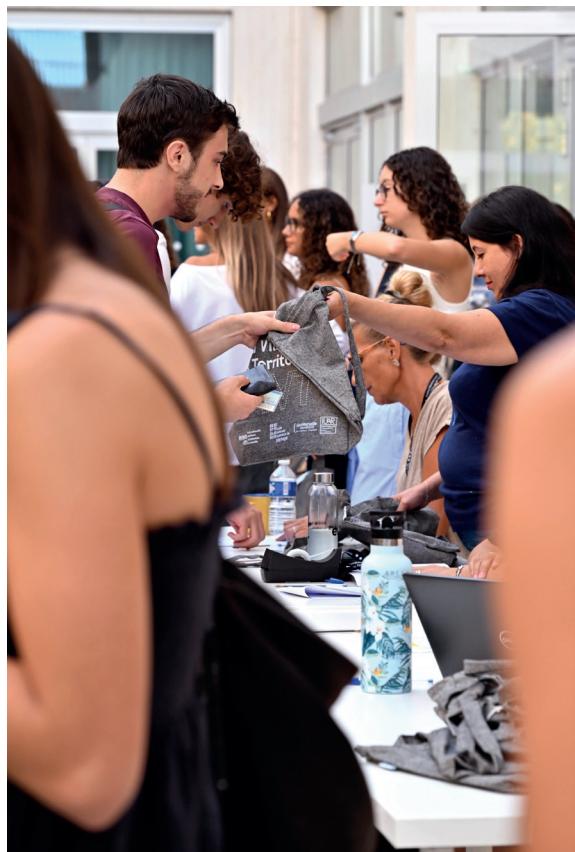
Le présent rapport d'activité est établi pour l'année universitaire 2023-2024. Il présente les temps forts de l'établissement et certains faits marquants sur cette période. Il communique également certaines données chiffrées. Il met aussi en exergue les ressources documentaires et matérielles de l'établissement, la diversité de ses enseignements et de sa recherche, ses actions en faveur de la vie étudiante, ses projets de diffusion culturelle, son ancrage territorial et ses partenariats internationaux, ses perspectives d'avenir.

À la rentrée 2023, l'ensa·m intégrait de nouveaux locaux, au sein de l'IMVT. Au-delà du rassemblement de l'IUAR-amU, l'ENSP et l'ensa·m dans cet institut unique en Europe, le projet scientifique et pédagogique partagé visant à la création d'un pôle d'expertise pluridisciplinaire au service du territoire méditerranéen, c'était une nouvelle aventure qui commençait alors.

La formation initiale

Acquérir les connaissances fondamentales de l'architecture

Licence		Master		Post-master							
DEEA Diplôme d'étude en architecture 2200h • 25 UE 180 ECTS		DEA Diplôme d'Etat d'architecte 1104h • 10 UE 120 ECTS		HMONP Doctorat ...							
Master en alternance											
Double Cursus • Diplôme d'Architecte Ingénieur											
Bac ou équivalent	années	1	2	3	4	5	6	7	8		
	semestres	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10
Stage ouvrier/chantier (2 semaines)			Stage 1 ^{re} pratique (1 mois)		Stage formation pratique (2 mois)		Diplôme d'état (DE d'architecte)				



La Licence

Le recrutement des étudiants primo-entrants

La capacité d'accueil a été fixée à 175 primo-entrants + 15 primo-entrants « Double Cursus Polytech » en 1ère année. À l'instar des années précédentes, l'ensa·m a décidé de ne pas retenir de marqueur ou de pondération par rapport à une spécialité. En effet, les enseignants souhaitent que l'école reste ouverte aux parcours différents des étudiants qui amènent une diversité des profils. Les oraux d'admission se sont déroulés sur un samedi. L'école a retenu plus de 721 candidats pour passer une audition, sur 2894 candidatures confirmées sur Parcoursup 2024. La répartition des admis par type de baccalauréat fait ressortir une majorité de bac généraux (80%), 8% de bac techno et 3% de bac pro.

Contenus du premier cycle

Promotions	2022 • 2023	2023 • 2024
L1	224	221
L2	174	175
L3	161	165

Durée : le premier cycle de six semestres totalise 2 200 heures encadrées.

La totalité des enseignements, valant 180 ECTS, doit être validée en quatre ans maximum pour passer en cycle master.

Le premier cycle des études d'architecture permet aux étudiants d'acquérir les bases d'une culture architecturale; de la compréhension et de la pratique du projet architectural; des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence à des usages, des techniques et des temporalités. La licence est structurée par trois grandes entrées annuelles (L1: Représentation ; L2 Construction et Ambiances ; L3 Sciences Humaines), déclinées en thématiques semestrielles pour le projet (Récit d'un territoire et pensée du projet, Fondamentaux de l'espace et préexistences, Matérialité et pensée constructive, Espace public et petit équipement, Logements collectifs en ville, Grand équipement métropolitain).

Chaque semestre comporte trois Unités d'Enseignements (Projet, Outils & explorations, Fondamentaux).

Environ deux tiers des enseignements sont dispensés sous forme de travaux dirigés (atelier de projet, arts plastiques, enseignements pluridisciplinaires de projet ou d'analyse). Des cours magistraux complètent le dispositif pédagogique.

En fin de licence, les étudiants rédigent un rapport d'étude qui les initie à la problématisation d'une thématique et aux méthodes de recherche. Le cycle comprend deux stages obligatoires : un stage ouvrier et/ou de chantier (deux semaines) et un stage de première pratique (un mois). L'ensa·m assure un enseignement en langues vivantes pour obtenir, dès la licence, le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES), niveau B2, nécessaire pour valider le diplôme d'État d'architecte.

ARCHI PRÉT, ARCHI CHAUD

ARCHI PRÉT



Faire collectif

Un Bivouac dans la ville pour rejoindre l'IMVT

Dans le cadre du programme pédagogique 2018-2024, les nouveaux étudiants de l'ENSA Marseille ont eu l'opportunité de participer à une marche sur le territoire, organisée cette année par les enseignants coordinateurs de SI et l'association Terrain Vague. Cette sixième édition s'est tenue les 5 et 6 septembre 2023.

Cet événement a pour but de favoriser la cohésion entre les nouveaux étudiants. Pour la rentrée 2023 et dans le cadre de l'implantation de l'école d'architecture à l'IMVT, le bivouac a été centré sur un récit scénographié autour du « faire collectif ». Ce thème a guidé les activités sur deux jours, abordant des questions telles que : comment dormir, manger, marcher, construire et communiquer ensemble ? Qui sont nos partenaires dans ce « faire ensemble » ?

Le travail collectif a été mis en scène à travers plusieurs moments forts, tels que l'installation, qui a permis de créer une gigantesque chaîne humaine. Une cuisine a été aménagée comme un lieu central autour duquel les tables se sont regroupées, et l'installation des tentes a incité les participants à réfléchir à l'organisation d'un campement éphémère dans l'espace public. Ces diverses activités ont suscité des réflexions sur les notions d'habiter et sur ce qui constitue l'architecture en tant que collectif. Les repas ont également mis en avant les savoir-faire des populations souvent invisibilisées par la ville. En effet, les centres d'hébergement et d'accueil des demandeurs d'asile, souvent situés en périphérie, sont des lieux vertueux de production et font partie intégrante de la vie urbaine.

Ces populations ont été incluses pour sensibiliser les étudiants à l'importance de choisir ses alliés pour renforcer notre capacité à « faire collectif ». De plus, une attention particulière a été portée aux ressources locales et à l'idée d'habiter un lieu avec sobriété. Des actions telles que la cueillette sauvage, l'évitement des bouteilles en plastique et la création d'une scénographie réutilisable ont été mises en œuvre pour promouvoir ces valeurs. Le carnet de marche a introduit le bivouac et a servi de base de réflexion pour le projet du Semestre 1, tout en soulignant l'importance du collectif.

Les 200 étudiants ont entrepris une marche partant de l'ancienne école d'architecture de Luminy, traversant le quartier des Baumettes jusqu'au Ballet National de Marseille. Le parcours a été ponctué par des interventions d'enseignants et d'intervenants extérieurs, dont une conférence de Mathias Rollot, architecte et docteur en architecture, ainsi qu'une performance de danse de Darius Dolatyari-Dolatdoust le premier soir. Ils ont dormi dans le parc Henri Fabre. Le deuxième jour, ils ont déambulé dans Marseille, passant par la Bonne Mère, avant d'arriver à l'IMVT, où ils ont été accueillis par d'autres étudiants, enseignants et membres du personnel administratif. Ce fut un moment significatif pour ces jeunes étudiants.

Zoom

ON CRAINT DEGUN!



Forum

JOMMO

JACQUEMUS
Villa No. 1
Lumino Com

Le programme Égalité des chances

Depuis 2018, l'ensa·marseille est engagée au sein de la Fondation Culture & Diversité, qui a mis en place des programmes d'accès aux grandes écoles de la culture sous le slogan « Égalité des chances ». Ces treize programmes visent à informer les lycéens issus de milieux modestes sur les études supérieures dans les domaines culturel et artistique, tout en les aidant à se préparer aux concours d'entrée des grandes écoles de la culture. Depuis sa création en 2009, la fondation a accompagné 1 800 lycéens au sein de son programme « Égalité des chances ».

Chaque école partenaire du programme sensibilise les élèves de son territoire à travers des interventions dans les lycées. Environ une trentaine d'élèves de Terminale, principalement issus des filières professionnelles et technologiques, participent à un stage « Égalité des chances » organisé au sein d'une école d'architecture pour les préparer aux procédures d'admission. Ce stage d'une semaine se déroule pendant les vacances scolaires de février et comprend des cours, des visites de monuments, de chantiers et d'agences, ainsi que des rencontres avec des enseignants et des professionnels. Les participants réalisent également un projet architectural, incluant la production de maquettes.

À l'issue de ce stage, si les élèves souhaitent s'engager dans des études d'architecture, ils en font le vœu sur Parcoursup en vue de passer l'oral d'admission à l'école, dans les mêmes conditions que les autres bacheliers. Une fois admis à l'ensa·m, ils bénéficient d'une aide pédagogique et culturelle, ainsi que d'une aide financière pour les étudiants boursiers.

L'ensa·m fait partie des seize écoles nationales supérieures d'architecture impliquées dans ce programme et collabore avec deux lycées marseillais : le lycée Antoine de Saint-Exupéry et le lycée Denis Diderot.

Pour l'année universitaire 2023-2024, 29 étudiants issus de ce programme étaient inscrits en formation initiale (24 en licence – dont 9 admis en L1 via Parcoursup - et 5 en master).

Le Master

Contenus du deuxième cycle

Promotions	2022 • 2023	2023 • 2024
M1	148	141
M2	247	149

Le deuxième cycle conférant le grade de Master conduit au Diplôme d'État d'Architecte (DEA) 120 ECTS / 1200 heures encadrées / 1 stage obligatoire 8 unités d'enseignement.

Le deuxième cycle des études d'architecture permet aux étudiants de maîtriser une pensée critique aux problématiques architecturales contemporaines, la conception d'un projet architectural ou urbain, la compréhension des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités. Il permet aussi de se préparer aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture et à la recherche en architecture.

Ce cycle est ouvert aux étudiants qui justifient, soit du diplôme d'études en architecture (licence), soit de la validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels. Pour les candidats étrangers l'inscription est subordonnée à l'examen de leur dossier personnel. Pour les étudiants demandant un transfert, après la licence, l'acceptation de l'ensa·m est assujettie à sa capacité d'accueil.

Le master s'ouvre avec un workshop s'adressant à toute la promotion. Puis, quatre grands Domaines d'Etude structurent le cycle :

1. Préexistences
(comportant trois axes : a. Préserver, transmettre, transformer ; b. Matières construites, c. L'art de l'architecture, Un art du réel)
2. Architecture, processus et partage ;
3. Architecture & territoires méditerranéens ;
4. Bien vivre.

Chaque domaine organise une offre pédagogique autour d'ateliers de projet, de séminaires d'initiation à la recherche et de cours de théorie. L'ensemble est complété de cours d'environnement professionnel et de cours de théorie.

Le cycle comprend également un stage de formation pratique (deux mois) et des cours de langues vivantes afin d'obtenir la certification B2 dans l'objectif de valider le diplôme d'état d'architecte.

Les visites et les voyages pédagogiques

Dans la grande tradition des études d'architecture, l'école organise, d'une part, dans le cadre des ateliers de projet, des voyages en partie financés par l'école à destination de villes européennes ou méditerranéennes, et d'autre part, dans le cadre d'autres enseignements, tels que les séminaires ou autres travaux dirigés, des visites de sites, de chantiers, de lieux de transformation et de production de la matière, d'expositions, etc.

2023

- visite ARLES (LUMA), 5 septembre,
Elsa BESSON (intensif)
- visite ST ETIENNE DU GRES, 11 septembre
19 septembre, 17 octobre,
Matthieu DUPERREX, DE4
- voyage MILAN, du 05 au 10 septembre,
Gilles SENSINI, L3/S5
- visite LA FARE LES OLIVIERS, 15 septembre,
Jérôme APACK, DE2
- visite ARLES (rencontres de la photographie), 19 septembre, Laurent HODEBERT,
DE3 MELIMED
- visite ARLES (rencontres de la photographie), 21 septembre, Rémy MARCIANO, DE2
- voyage HAUTES ALPES, du 20 au 23 septembre, Harold KLINGER, DE1 AXE 1
- voyage PLAN DE LA TOUR, du 02 au 07 octobre, Florence SARANO, DE4
- voyage PORTO, du 05 au 10 octobre,
Raphaël AZALBERT, DE1 AXE 2
- voyage LES ECRINS, du 23 au 26 octobre,
Matthieu POITEVIN, DE2
- voyage VENISE, du 29 octobre au 05 novembre, Laurent HODEBERT, DE3 MELIMED
- voyage FOS, 29 et 30 novembre,
Laurent HODEBERT, DE3 MELIMED
- voyage LONDRES, du 08 au 12 décembre,
Ivry SERRES, DE1 AXE 2

En licence, chaque année est scandée par un voyage qui emmène toute la promotion dans un pays limitrophe. En master, chaque atelier de projet organise un voyage en Europe ou dans le pourtour méditerranéen, en lien avec le site de projet et/ou la thématique explorée par les étudiants. Ces confrontations à l'altérité représentent des temps forts dans le cursus, car elles sont l'occasion d'élargir la culture des étudiants, de découvrir et percevoir dans leur réalité spatiale, matérielle et sociale, les édifices, les quartiers, les villes, les paysages et territoires arpentés.

2024

- voyage TARASCON, du 07 au 09 février,
Harold KLINGER, L1/S2
- voyage VENISE, du 18 au 22 février,
Laurent HODEBERT, DE3/MELIMED
- voyage GERONE, du 03 au 07 mars,
Grégoire LAFARGE, DE1 AXE 1
- voyage PALERME, du 04 au 11 mars,
Rémy MARCIANO, DE2
- voyage LA CLAREE, du 07 au 10 mars,
Matthieu POITEVIN, DE2
- voyage ATHENES, du 08 au 17 mars,
Alexandre CHAPUIS, DE1 AXE 3
- voyage NAPLES, du 15 au 26 mars,
Carole LENOBLE, DE4
- visite CURBANS, 8 avril,
Emmanuel BRETON, DE1 AXE 2
- voyage COPENHAGUE, du 18 au 23 avril,
Delphine BORG, DE2
- voyage VERONE, du 20 au 24 avril,
Ivry SERRES, L2/S2
- voyage COPENHAGUE, du 02 au 04 juin,
Stéphane VOLLENWEIDER, FPC
- voyage ISLE D'ABEAU, du 19 au 24 mai,
Florence SARANO, DE4



Les workshops à l'ensa•m

Depuis 2006, avec la création de l'atelier de projet intensif annuel, ou workshop, par Stéphane Hanrot, ayant initialement pour thématique la densité et la mobilité (incarnée avec une réflexion inaugurale sur le réseau des bateau-bus marseillais), l'école n'a de cesse de développer une expertise concernant ce dispositif pédagogique.

Il s'agit d'un enseignement qui met les étudiants en situation réelle et les confronte à la complexité du projet de territoire, allant de l'échelle géographique à celle de l'édifice. Il s'adresse à toute la promotion de Master 1 (environ 140 étudiants), encadrés par une vingtaine d'enseignants et de personnalités compétentes au rayonnement national et international, sur un temps court (2 semaines), entièrement dédié au projet qui y est ainsi mené en continu, aussi bien à l'école (pour les phases d'analyse, de conception et de débat) qu'à l'extérieur (pour les phases de repérage et d'arpentage).

Au-delà d'apprendre aux étudiants à concevoir des projets urbains, voire territoriaux, l'objectif pédagogique est de les amener à travailler en équipe, de manière collaborative (débats au sein du groupe) et complémentaire, via des compétences pluridisciplinaires. Ils découvrent ainsi que le projet peut les engager dans un débat citoyen avec les acteurs institutionnels de l'aménagement du territoire, dans le cadre de partenariats féconds. Les travaux sont systématiquement valorisés sous forme de publication ou d'exposition.

Après plusieurs années consacrées au Grand Port de Marseille Méditerranée et l'interface ville-port, le Parc National des Calanques puis le territoire de Toulon Provence Méditerranée, l'édition 2023 s'est ancrée sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, sur la thématique « Intensifications métropolitaines ». Une convention de partenariat sur 3 ans, 2023-2026 a été signée autour des enjeux d'intensification urbaine. Cette année, le territoire étudié concernait plus particulièrement Vitrolles et Marignane.



Le Workshop commun IMVT

L’Institut Méditerranéen des Villes et Territoires (IMVT) a concrétisé son ambition de croiser les disciplines de l’architecture, de l’urbanisme et du paysage à travers le lancement d’un workshop interdisciplinaire. Cet atelier collaboratif et immersif réunit étudiants et enseignants des trois établissements partenaires : l’École Nationale Supérieure d’Architecture de Marseille (ensa·m), l’École Nationale Supérieure de Paysage (ENSP) et l’Institut d’Urbanisme et d’Aménagement Régional (IUAR-amU).

Les deux premières éditions de ce workshop se sont déroulées du 16 au 20 janvier 2023 et du 5 au 9 février 2024. Ces sessions ont exploré le rôle crucial des noyaux villageois dans le développement urbain de Marseille, en tenant compte des défis posés par le changement climatique et la crise du logement. Ce projet a été réalisé en partenariat étroit avec la Ville de Marseille.

Un Apprentissage en Situation Réelle

Pendant ces semaines intensives, étudiants et enseignants des trois écoles ont travaillé ensemble sur une problématique commune. Répartis en groupes pluridisciplinaires, ils ont conjugué leurs savoir-faire pour aborder les enjeux globaux de la fabrique de la ville. Ce workshop, véritable temps fort pédagogique, a permis de nourrir des réflexions ouvertes et现实的, offrant des perspectives innovantes aux acteurs du territoire.

Une Formation Enrichie et Immersive

Le workshop repose sur une commande institutionnelle, émanant de collectivités territoriales, agences d’urbanisme ou bailleurs. Il place les étudiants dans des conditions professionnelles concrètes, leur permettant d’interagir avec des acteurs locaux et de concevoir des projets en réponse aux problématiques locales. La formation est enrichie par des conférences et débats animés par des experts, des visites de terrain pour une immersion directe, et des capsules théoriques dispensées par les enseignants des trois établissements.

Travail en Équipe et Intelligence Collective

Sur une semaine, les étudiants sont répartis en groupes de 5 à 10 personnes, favorisant l’autonomie, la prise de décision et l’élaboration d’un rendu cohérent et structuré. Ce format encourage la pluridisciplinarité et le croisement des savoirs, permettant de confronter les approches et d’appréhender les multiples dimensions d’un territoire à travers l’architecture, le paysage et l’urbanisme. Les politiques publiques, le cadre juridique, ainsi que les enjeux sociétaux et environnementaux sont également pris en compte.

En 2025, une publication a été éditée pour rendre compte des deux éditions du workshop commun de l’IMVT, organisées en 2023 et 2024. Ce document témoigne de l’engagement de l’IMVT à former les futurs professionnels de l’architecture, de l’urbanisme et du paysage, tout en mutualisant des expertises complémentaires face aux défis contemporains.



Le Projet de fin d'études

Promotions (Sessions février et juin)	2022 • 2023	2023 • 2024
Nombre de diplômés	178	144
Dont TPE-R	5	10

Il couronne la fin du deuxième cycle. Un mémoire accompagne ce projet, soumis à la soutenance devant un jury majoritairement composé d'architectes. Depuis 2022, une édition dédiée au PFE valorise la richesse des travaux des étudiants qui explorent avec ce travail les grandes thématiques architecturales et urbaines contemporaines portées par les Domaines d'Études de master.

TPE-R

Non obligatoire, il s'adresse aux étudiants désireux de mener un travail approfondi de recherche au sein d'un séminaire. Il comporte un enseignement spécifique à la recherche, un mémoire, un stage en laboratoire (un mois), une soutenance devant un jury composé de docteurs et de chercheurs Habilités à Diriger des Recherches. Les thématiques développées sont très variées, généralement portées par les séminaires.

Les formations spécialisées

Le double cursus Architecte Ingénieur

Promotions	2022 • 2023	2023 • 2024
Etudiants en DC	16	19

L'ensa·m et Polytech Marseille ont mis en commun leurs ressources pour construire un cursus complet qui conduit en 7 années d'études au Diplôme d'État d'Architecte et au Diplôme d'Ingénieur. Ce double cursus forme de futurs architectes ingénieurs appelés à relever les défis de la construction moderne et à répondre aux besoins du secteur du bâtiment. Pour permettre de valider 10 années de formation (5 en architecture et 5 en ingénieur) dans un parcours de 7 ans, les équipes pédagogiques se sont accordées sur des compétences communes qui seront validées pédagogiquement dans les deux formations.

Les étudiants relevant du double cursus bénéficient d'un accompagnement personnalisé notamment d'un suivi et d'une aide à la représentation graphique en projet S6.

La Formation Professionnelle Continue (FPC)

Promotions	2022 • 2023	2023 • 2024
FPC Licence	9	9
FPC Master	10	10

L'ensa·m est l'une des 6 écoles d'architecture françaises à proposer une FPC. Elle est ouverte aux personnes engagées dans la vie active, ayant une activité professionnelle dans le domaine de l'architecture et souhaitant obtenir le Diplôme d'État d'Architecte.

Cette formation s'adresse à toutes les personnes qui peuvent justifier d'une activité professionnelle dans les domaines de l'architecture, de la construction ou de l'aménagement de l'espace.

Elle s'adresse majoritairement aux collaborateurs d'architectes, mais s'ouvre également à d'autres professionnels du projet architectural et urbain (architectes d'intérieur, urbanistes...).

Selon les parcours personnels et suite à la valorisation des acquis et expériences, l'étudiant intègre la 2^{ème} année du 1^{er} cycle conduisant au Diplôme d'Études en Architecture, conférant grade de licence ou la 1^{ère} année du 2^{ème} cycle conduisant au Diplôme d'État en Architecture, conférant grade de master.

L'admission est soumise à la réussite aux épreuves d'entrée. Le cursus se déroulant sur 4 ans, une promotion est ouverte tous les 2 ans.

La Formation à l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP)

Promotions	2022 • 2023	2023 • 2024
	87	90

La formation de l'architecte diplômé d'État (ADE) à l'HMONP porte sur l'exercice de la maîtrise d'œuvre et sur les responsabilités et compétences professionnelles qui s'y rattachent. Elle n'a pas pour objet de revenir sur les connaissances acquises dans le cursus menant au Diplôme d'État d'Architecte et ne peut être considérée comme une «6^{ème} année». Lorsqu'il entreprend cette formation, l'ADE s'oriente dans une direction précise. Il fait le choix d'un parcours professionnel d'une nature toute particulière. Il s'apprête à endosser la responsabilité de l'architecte telle qu'elle est prévue par la loi du 3 janvier 1977 modifiée sur l'architecture et par l'ensemble des dispositions juridiques organisant l'exercice de la profession. Il va devoir assumer le projet en tant qu'auteur, répondre de ses choix sur les plans économique, juridique et esthétique, faire face à une responsabilité multiple et évolutive.

La formation prépare à une véritable mutation intellectuelle pour préparer l'architecte à un exercice professionnel de salarié, associé ou dirigeant d'une entreprise d'architecture.

La formation comprend deux approches : une approche théorique (3 semaines de cours intensifs et 6 séminaires d'une journée, validé par un examen sur table) sur la base de modules de formation et d'études de cas et une approche pratique qui prend la forme d'une mise en situation professionnelle au sein d'une agence d'architecture, encadré à temps plein sur une durée minimum de 6 mois qui peut être portée jusqu'à 11 mois. La formation HMONP a pour objectif l'acquisition, l'approfondissement, l'actualisation des connaissances de l'architecte diplômé d'État dans trois domaines spécifiques :

- Les responsabilités personnelles du maître d'œuvre,
- L'économie du projet,
- Les réglementations, normes constructives, usages.



Mise en place d'une formation en Alternance

À la rentrée 2024-2025, l'ensa·m proposera un apprentissage en alternance proposé uniquement en deuxième cycle (master) dans un premier temps.

Le rythme est de trois jours en entreprise et deux jours à l'école, dont les enseignements sont calés sur ceux du master de la formation initiale, avec l'atelier de projet, l'enseignement de la recherche et des cours de théorie. L'assiduité aux cours est obligatoire et fait l'objet d'un suivi systématique.

Pendant toute la durée de sa formation, l'étudiant est salarié de l'entreprise et bénéficie de l'accompagnement d'un maître d'apprentissage en entreprise ainsi que d'un tuteur pédagogique à l'école. Cette formation initiée en CFVE a été validée lors du Conseil d'Administration du 12 novembre 2024.

Les structures d'accueil pour les alternants peuvent inclure toutes les agences d'architecture volontaires, relayées par le CROA, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), les agences d'urbanisme, les bailleurs sociaux, les établissements publics d'aménagement, les entreprises de construction, les associations en lien avec le domaine de l'architecture.

Le maître d'apprentissage qui accueillera l'alternant au sein de ces structures doit être diplômé en architecture.

Zoom

Tremplin

Un pas vers la professionnalisation

Tremplin est une plateforme créée pour soutenir la professionnalisation, l'insertion professionnelle et la création d'activité, avec un financement du ministère de la culture, obtenu sur appel à projet tous les ans depuis 2018. Ce dispositif hybride propose des rencontres entre jeunes diplômés et acteurs en région, des temps d'information, des dispositifs d'accompagnement et de mises en réseau, des formations. Ces actions se sont poursuivies en 2024 et sont amenées à se pérenniser les années futures.

Des conférences ont été montées en partenariat avec l'association Lis Avi pour présenter les parcours singuliers d'architectes et ouvrir le champ des possibles pour leur avenir professionnel.

La plateforme Tremplin propose également des formations au travers d'ateliers, à destination des diplômés des 3 dernières promotions (DEA et HMONP) et des étudiants inscrits en master. Deux se sont tenus en 2024 :

- **Atelier Architectures collaboratives**

Du lundi 29 avril au samedi 04 mai 2024

Dans le cadre du programme, Alex Lambert, Gauthier Oddo et Sonia Te Hok, membres des collectifs Terrains Vagues, Yes We Camp et Studio Zoï proposaient de se former aux pratiques collaboratives qui donnent toute sa place à la thématique du « Faire » en architecture.

- **Atelier Présenter son PFE**

15-16 et 22 mai 2024

Par ateliers de ½ journée, cette préparation à l'oral était proposée aux étudiants de Master 2 de la formation initiale et à la Formation Continue Professionnelle. Présenter un projet de façon à convaincre son auditoire est un enjeu essentiel pour l'architecte. Cet atelier a pour objectif d'apprendre à améliorer comment présenter un projet.

Etudiants lauréats de l'ensa•m 2023 & 2024

Oct. 2023

Prix étudiant de la construction bois 2023

Premier prix 2023 *Ex aequo*: « Logements en milieu urbain à Marseille » par Mael CHABRAND

Premier prix 2023 *Ex aequo*: « Théâtre Lacedemone » par Kylian COLIN

Mention spéciale Créativité: « Parcours sous pentes » par Marie Varol

Nov. 2023

Prix UfM Student Competition on Urban Design 2023 Union pour la Méditerranée – UpM

Deux projets d'étudiants de l'ensa•m se sont distingués pour cette première édition du concours.

- Viktoryia Baravikova, dont le projet a été encadré par Frédéric Gimmig et Eric Dussol, studio La biorégion méditerranéenne, Domaine d'Études Architecture et Territoires Méditerranéens.
- Liam McCorley et Mathieu Burger dont le projet a été encadré par Laurent Hodebert, Audrey Le Hénaff et Guillaume Calas, Domaine d'Études Architecture et Territoires Méditerranéens.

Sept. 2024

Prix étudiant de la construction bois 2024

Prix étudiant Licence Le Platane à Tarascon par Maxime Pourtain

Prix étudiant Master *Ex aequo*: Les interstices de Sao Victor à Porto par Nicolas Perron

Prix étudiant Master *Ex aequo*: La maison des Suberaies au Plan de la Tour par Quentin Mauduit

2023 & 2024

Alumni lauréats de l'ensa•m

AJAP 2023 Parmi les lauréats de l'album des jeunes architectes et paysagistes, l'agence Bancaù Architecte, basée à Nice, qui compte parmi ses fondateurs deux diplômés de l'ensa•m: Marion Sebbane et Gaël Sellier.

Zoom



Le pôle international

Une ouverture stratégique sur le monde

Les défis auxquels devront répondre nos élèves-diplômés ne connaissent pas de frontière : réchauffement climatique, montée du niveau des mers, urbanisation massive, gestion des risques sismiques ou d'incendies : tous ces phénomènes sont particulièrement sensibles à l'échelle méditerranéenne.

De plus, il est essentiel de partager nos expériences avec celles de nos partenaires, qu'il s'agisse de la nécessité de réhabiliter le patrimoine urbain et rural, d'accueillir de nouvelles populations, tout en intégrant les réalités écologiques : l'usage raisonnable des ressources naturelles, de meilleures gestions de l'eau et des déchets ou l'optimisation des systèmes de transport.

Pour toutes ces raisons, l'ensa·m arseille poursuit son développement de coopérations internationales, tant au niveau des échanges d'étudiants et d'enseignants, qu'en participant à des projets de coopération internationaux, en cohérence avec le nouveau cadre de l'IMVT.

Chiffres clés

47 accords internationaux

22 accords concernant le pourtour méditerranéen

41 accords Erasmus

10 accords de partenariats hors Erasmus

19 pays

Encourager les mobilités

La mobilité est un axe central dans le développement académique et professionnel. Les mobilités étudiantes permettent aux étudiants d'élargir leurs horizons en découvrant de nouveaux environnements d'apprentissage. De même, les mobilités du personnel favorisent l'échange de bonnes pratiques et la formation continue des enseignants. Cette année, le pôle international a établi de nouveaux partenariats qui enrichissent notre réseau, tout en organisant les Erasmus Days du 9 au 14 octobre 2023, cet événement visant à promouvoir les opportunités d'échanges et à sensibiliser davantage les étudiants aux bénéfices de la mobilité internationale.

Mobilités étudiantes

Mobilités sortantes des étudiants de l'ensa·m

L'impact de la création du pôle international au début/en cours de l'année 2023/2024 est à présent sensible sur le nombre de mobilités sortantes : une meilleure communication des opportunités via les Erasmus Days, et l'assurance d'une administration dédiée des mobilités, tant d'un point de vue pédagogique que financier convainc de plus en plus d'étudiants de partir en mobilité d'études, tant grâce au programme Erasmus + que via les conventions bilatérales établies avec des partenaires hors Europe.

Après une stagnation entre 2022/2023 et 2023/2024, l'ensa·m enregistre une progression de plus de 40 % de mobilités sortantes entre 2023/2024 et 2024/2025.

À noter également, la meilleure information sur les possibilités de stages Erasmus + a entraîné une forte augmentation des étudiants candidats à cette modalité de mobilité.

Toutes ces mobilités sortantes sont accompagnées de contrats pédagogiques spécifiques pour chaque étudiant et le suivi du paiement des bourses (3 dispositifs différents : Erasmus +, bourses régionales, et bourses du Ministère de la Culture).

		Mobilité entrante	Mobilité sortante	Stage Erasmus +
2023 • 2024	Total	33	48	11
	Erasmus +	23	38	
	Conventions bilatérales	10	10	
2022 • 2023	Total	49	47	3
	Erasmus +	32	35	
	Conventions bilatérales	17	12	

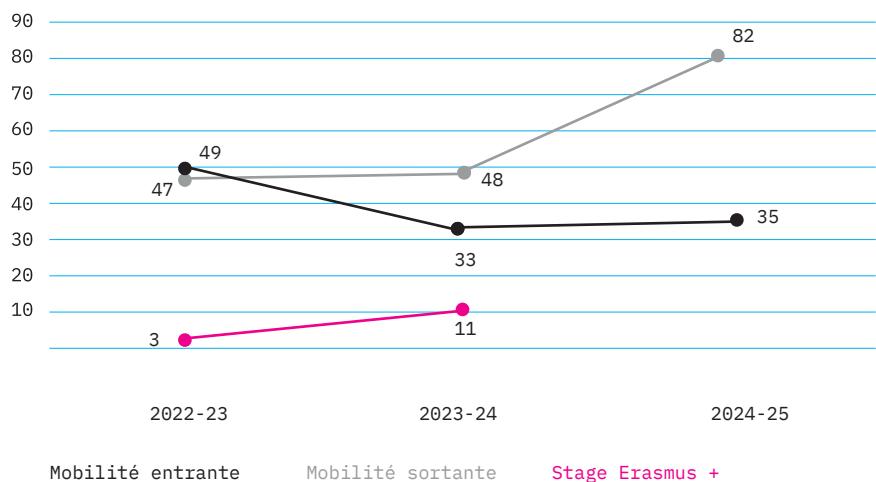
Mobilités entrantes des étudiants de nos partenaires

Par contraste, les mobilités entrantes restent à développer avec la structuration du nouveau programme pédagogique et la mise en place en 2025 du nouveau site internet de l'école pour faciliter l'accès au contenu des cours.

Enfin, l'ensa·m fait face à une difficulté commune dans l'enseignement supérieur français, en architecture comme ailleurs : l'incapacité de proposer un parcours complet en anglais. Cela limite les opportunités de conventionnement et les capacités d'accueil d'étudiants internationaux majoritairement anglophones.

Nouveauté depuis 2023/2024 : à chaque arrivée d'étudiants internationaux en début d'année et de semestre, l'accueil par le pôle international est complété par une visite d'un lieu présentant un intérêt pour des étudiants en architecture, à Marseille: le MuCEM en août 2023, la Cité radieuse en février 2024.

Evolution de la mobilité internationale étudiante



Mobilités des enseignants 2023-2024

Mobilité Erasmus + enseignants entrants

L'ensa·m a eu le plaisir de recevoir 7 enseignants issus de nos partenaires Erasmus +:

- Maria Josefa Agudo Martinez (Sevilla - septembre 2023)
- Cossima Cornado Bardon (UPC Barcelone - février 2024)
- Carles Crosas Armengol (UPC Barcelone - février 2024)
- Oriol Cusidoi Gari (UPC Barcelone - février 2024)
- Maria Hadjisoteriou (UNIC Nicosia – mars 2024)
- Markella Menikou (UNIC Nicosia – mars 2024)
- Helene Haniotou (NTUA Athènes – juin 2024)

Ils ont pu rencontrer les enseignants de l'ensa·m, contribuer aux enseignements et au programme Archifolies, découvrir les spécificités architecturales de la Ville de Marseille – en particulier l'immeuble « 3 fenêtres » – ou participer à des jurys de PFE.

Mobilité Erasmus + enseignants sortants

Malgré une communication renforcée lors des Erasmus Days, les mobilités des enseignants et des personnels restent modestes, reflétant un manque de disponibilités plus qu'un manque d'intérêt. L'effort sera poursuivi pour l'édition 2024.

3 enseignants de l'ensa·m ont pu bénéficier de ce dispositif:

- Alexandre Chapuis (NTUA Athènes, GR)
- Delphine André (NTUA Athènes, GR)
- Gabriele Salvia (Universita di Camerino, IT)

Alexandre Chapuis et Delphine André ont associé leurs mobilités avec l'organisation d'un atelier chez notre partenaire à Athènes. Un projet de BIP est en cours d'étude avec Athènes et d'autres partenaires pour 2025. Gabriele Salvia a effectué cette mobilité dans le cadre de la mise en place de cette nouvelle convention Erasmus +.

Mobilité Erasmus + personnels sortants

Jean-Marie Pincemin (UNIC) en juin 2023 à l'occasion d'une Erasmus Staff Week, pour mise en place de ce nouveau partenariat, et à Barcelone (UPC) dans le cadre de la remise des prix de l'Union pour la Méditerranée.

Nouveaux partenariats Erasmus +

- Universita di Camerino (Italie); référent: Gabriele Salvia
- Umea Universitet (Suède);
- Istanbul: MGMS (Turquie); référent: Muriel Girard

Pilotage

Le pilotage des actions se fait à travers des missions de représentation et des rencontres institutionnelles. Nous avons également engagé des actions en collaboration avec le Ministère de la Culture, notamment à travers des appels à projets et des réunions du réseau RI. Notre participation à la Semaine de l'Amérique Latine et des Caraïbes (SALC2024) ainsi qu'aux journées « Erasmus + Enseignement supérieur » prévues pour juin 2024 attestent de notre volonté de renforcer les liens culturels et académiques à l'échelle internationale.

Commissions Relations Internationales

3 COMRI ont été organisées en :

- Novembre 2023 : Étude et validation du 1er appel des mobilités sortantes 2024/2025
- Février 2024 : Étude et validation du 2ème appel des mobilités sortantes 2024/2025
- Juin 2024 : Bilan annuel, focus Atlanta, accueil du réseau RI du Ministère

Réseau Union pour la Méditerranée

Dans le cadre du Réseau Union pour la Méditerranée, notre institution a participé à une réunion à Tirana, contribuant ainsi à l'échange d'idées et de pratiques entre les pays méditerranéens. Nous avons également pris part au concours Urban Design 2023 et au projet COST Actions, qui visent à promouvoir des initiatives innovantes dans le domaine de l'urbanisme.

Visites de Délégations

Enfin, notre établissement a accueilli plusieurs délégations, renforçant ainsi les liens avec d'autres institutions et partenaires. Ces visites se sont révélées enrichissantes, tant sur le plan académique que culturel, et ont permis de consolider notre réseau international.

- Utrecht les 10-12 janvier 2024 (via Julien Monfort)
- Fribourg le 22 avril 2024 (via René Boruey)
- Hambourg le 22 mai 2024 (via David Mateos Escobar)
- Bochum le 22 juin 2024 (via Guillaume de Morsier)

Réunion du réseau RI des ENSA à l'IMVT (12-14 juin 2024)

Comme l'an passé à Nantes, le réseau des personnels des services internationaux des ENSA s'est réuni à Marseille les 12-14 juin 2024. Ce fut l'occasion de partager nos expériences, former les collègues ayant récemment pris leurs fonctions, et bénéficier de présentations par des intervenants de l'Agence Erasmus +, du DAAD, et bien sûr de nos référents au Ministère de la Culture : Blandine Crestin-Billet et Amina Sellali, Cheffe du Bureau Enseignement et Recherche.

Une inscription dans le territoire grâce aux partenariats

L'ensa·m s'engage dans une demande de partenariats qui sont pleinement intégrés dans les enseignements (interventions en ateliers, organisation d'un workshop avec un impact concret sur le cursus).

Elle vise ainsi à développer et à promouvoir un enseignement en phase avec les enjeux régionaux mais aussi centrés sur un contexte euroméditerranéen particulièrement riche et attractif en s'appuyant sur ses acteurs professionnels, ses chercheurs et ses institutions.

Depuis 2020, l'établissement a clairement renforcé ses partenariats pédagogiques et les a structuré afin de les inscrire dans la durée. Ils répondent à plusieurs objectifs : articuler les enseignements et la recherche avec les enjeux sociétaux ; créer des liens avec les acteurs ; permettre aux étudiants de se confronter au « monde extérieur » tout en étant accompagnés par les enseignants chercheurs pour décrypter les besoins et nourrir les projets ; participer au rayonnement de l'école comme lieu de fabrication de connaissance, d'expérimentation et de projet.

La DRAC est régulièrement partenaire de ces projets en particulier dans le cadre de ses missions d'éducation artistique et culturelle et de diffusion de la culture architecturale.

Au-delà de l'intérêt pédagogique et du rayonnement de l'école, les co-financements apportés dans le cadre de ces projets contribuent au financement des déplacements induits, des maquettes de site, des projets de valorisation comme les expositions ou les publications.

Plusieurs critères interviennent pour ces partenariats. On peut les hiérarchiser :

- Certains partenariats permettent de consolider l'ancrage méditerranéen dans le cadre de l'IMVT, de construire des liens de travail avec les collectivités et les acteurs locaux, régionaux et méditerranéens, qu'ils soient institutionnels ou associatifs. Ils visent également à initier des partenariats pluridisciplinaires, convoquant plusieurs disciplines au sein de l'école mais également avec l'ENSP et IUAR-amU.
- D'autres témoignent de la capacité de l'école à évoluer en interaction avec le monde professionnel, dans une volonté d'ouverture et de questionnement : les nouveaux modes de constructions, les filières de construction alternatives, les questions environnementales et culturelles que soulève la pratique du projet
- Enfin les partenariats permettent aussi de se saisir très concrètement de sujets en phase avec les enjeux sociétaux auxquels les architectes sont appelés à apporter une part de résolution : sur le devenir des tissus bâtis préexistants anciens et post-industriels, sur l'urgence de répondre aux besoins de l'habitat, sur l'observation et l'expérimentation en matière de changement climatique et d'adaptation des territoires.

C'est aussi une manière d'affirmer que l'école est un laboratoire, un lieu de réflexion, d'invention et de production propre à contribuer activement à la construction des villes et territoires de demain. C'est enfin permettre aux étudiants de « se frotter » à la rugosité du monde extérieur tout en étant encore bien encadrés par les enseignants qui leur donnent des clés de lecture, de recul et d'analyse des situations et des enjeux.

De nombreuses conventions de partenariat ont été renouvelées ou créées, compte tenu de leur intérêt pédagogique et de leur inscription dans le territoire. On peut citer notamment, les partenariats noués ou renouvelés concrètement avec les collectivités suivantes :

- La Métropole Aix Marseille Provence
- La Ville de Marseille
- L'établissement public Euroméditerranée
- La SPLA IN Aix-Marseille
- L'Assistance publique des hôpitaux de Marseille
- La Chambre de Commerce et de l'Industrie des Hautes-Alpes
- Le conseil régional PACA
- Le Conseil régional de l'ordre des architectes PACA
- La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL PACA)
- Les Directions Régionales des Affaires Culturelles PACA et Corse
- Les Maisons de l'architecture et de la ville PACA et Corse
- L'association des communes forestières du Var
- L'agence des politiques énergétiques
- Aix-Marseille Université

Les partenariats internationaux

Plusieurs projets de coopération sont en cours, dont Mélimed 2, AAF – Afrique Architecture Formation, et IPTICAR. Ces initiatives visent à renforcer les collaborations entre institutions d'enseignement supérieur, à améliorer la formation des étudiants et à favoriser le partage de connaissances à l'échelle internationale. Ces programmes permettent de créer des synergies et d'apporter des réponses aux défis contemporains dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme.

Mélimed 2

Après une première phase entre 2020 et 2023 (Melimed 1), le projet Melimed 2 est financé pour poursuivre les travaux initiés (Financement Erasmus + / Partenariat de coopération / durée : 18 mois / budget global : 120 000 €). La coordination est toujours assurée par Laurent Hodebert pour l'ENSA Marseille. Audrey Le Hénaff et Guillaume Calas sont aussi fortement investis dans cette coopération. Les partenaires restent inchangés : IUAV (Venise), ULB (Bruxelles), ENA (Rabat), l'agence AVITEM, à l'exception de l'ajout de l'association Klima. Après un séminaire à Bruxelles en février 2024 (énergie, désindustrialisation), un séminaire à Venise en mai 2024 (eau – fleuves et littoral), un troisième séminaire est organisé à Marseille en octobre 2024 (Habiter – franges des villes et agriculture).

AAF Afrique Architecture Formation

Soumis au printemps 2024, le projet AAF – Afrique Architecture Formation a été retenu et sera financé pour les 4 prochaines années, sous la coordination de Yves Robert (Université Libre de Bruxelles), via le programme Erasmus + Capacity Building. Sous la coordination de Gianluca Cadoni et de Delphine Monrozies, un collectif d'enseignants est associé à ce projet (Christel Marchiaro, Harold Klinger, Matthieu Duperrex, ...), avec l'appui d'Amel Zerourou, doctorante recrutée sur ce projet. Après deux missions à Kinshasa en février 2024 (Monrozies et Cadoni), puis juin 2024 (Marchiaro et Cadoni), l'ensa·m a accueilli une délégation de confrères du Congo et du Togo fin août-début septembre 2024.

Zoom

IPTICAR

Sur l'invitation de Nathalie Burette, ancienne directrice adjointe de l'ensa·m, en avril 2024, l'ensa·m a rejoint une candidature au programme européen de jumelage IPTICAR, en réponse aux besoins du Ministère de la Recherche algérien pour développer ses capacités de recherche, de formation doctorale et de réponses aux appels internationaux. Le consortium est piloté par Expertise France et réunit des partenaires français (en grande majorité), italiens et suédois. L'ensa·m est la seule école dans le consortium français, largement constitué d'Universités, et de représentants des organismes de recherche INSERM et IRD. Après annonce de la réussite de cette candidature en juillet 2024, les processus de signatures par les délégations de l'UE à Tunis, et du Ministère algérien (quelques semaines après l'élection présidentielle) vont amener le début des actions de coopération début 2025 (les participants pour l'école sont: Muriel Girard, Amel Zerourou, Abdelaziz Boukara, Jean-Marie Pincemin).

Programme City / Cité Atlanta x Marseille

Le programme City / Cité Atlanta x Marseille a connu des avancées significatives, avec la visite d'Ellen Bassett, qui a abouti à la signature d'un protocole d'accord (MoU - Memorandum of Understanding). Dans le cadre de ce programme, Ryan Gravel et Ellen Dunham-Jones ont participé au Workshop Métropole, apportant leur expertise dans le domaine. De plus, notre candidature pour le Transatlantic Mobility Programme a été retenue, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités d'échanges. Suite à une première invitation d'Alexandre Field à Atlanta par la Villa Albertine Atlanta en 2022, l'ensa·m a bénéficié d'un soutien du Ministère de la Culture pour organiser une nouvelle visite et tenter d'établir un partenariat avec l'Institut Technologique de Géorgie, via son College of Design, qui regroupe les écoles d'architecture, de science pour l'architecture, de la construction, de l'urbanisme et de musique.





La recherche scientifique

Avec 2 laboratoires de recherche, l'ensa·m met la recherche scientifique au cœur de ses enseignements. Les enseignants-chercheurs, intervenant dans des ateliers de projet apportent un angle de vue ouvert sur les questions de projet architectural et urbain.

Leur nombre est en constante augmentation et la richesse de leurs travaux s'inscrit au cœur des enjeux actuels de l'architecture : transition écologique, transformation de l'existant, réhabilitation, au sein d'un réseau de chercheurs national voire parfois international. Outre la recherche fondamentale, l'ensa·m développe la recherche-action, la recherche-création et la recherche par projet.

Les laboratoires de recherche

Aujourd'hui, l'ensa·m abrite deux unités de recherche habilitées :

- INAMA (investigation sur l'histoire et l'actualité des mutations architecturales) : étude de l'aire métropolitaine dans l'espace et dans le temps et histoire de l'architecture contemporaine dans la région et en Méditerranée;
- PROJECT[s] L'Unité de Recherche étudie les savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception. Elle cherche à déterminer sous quelles formes ceux-ci sont effectivement sollicités, et ceux-là, effectivement produits dans les disciplines de l'architecture, du paysagisme, de l'urbanisme, du design et de l'ingénierie.

Les deux laboratoires accueillent des doctorants en architecture qui sont intégrés dans le département de la recherche doctorale (DREAM).

Les données clés

- 25 membres
- Directeur: René Borruey
- 10 membres enseignants-chercheurs titulaires
- 4 membres associés enseignants-chercheurs non titulaires
- 1 ingénieur de recherche
- 3 chercheurs associés (dont 2 professeurs émérites)
- 6 doctorants (4 Doctorats en cours et 2 soutenus)
- 1 assistante à temps partiel

Membres du laboratoire au 30 décembre 2024 (18)

Enseignants ensa·m titulaires (10)

- Ana bela de Araujo (architecte, Dr., MC en HCA)
- René Borruey (architecte, Dr., HDR, professeur HCA, directeur du laboratoire)
- François Brugel (architecte, professeur TPCAU)
- Sébastien Cord (architecte, Architecte du patrimoine (Chaillot), MC en TPCAU)
- Matthieu Duperrex (anthropologue, Dr., MC en SHS)
- Muriel Girard (sociologue, Dr., MC en SHS)
- Elise Guillerm (Historienne de l'art, Dr., MC en HCA)
- Laurent Hodebert (architecte, Dr., professeur VT)
- Harold Klinger (architecte), MC en TPCAU)
- Gilles Sensini (architecte), MC en TPCAU)
- Ingénierie de recherche titulaire (1)
- Fabricia Fauquet (architecte, Dr.)

Enseignants ensa·m non-titulaires (4)

- Jordi Ballesta (géographe, Dr., MCA en SHS 50%)
- Elsa Besson (architecte, Dr., MCA en HCA 100%)
- Pascale Bartoli (architecte, Dr. vacataire, HCA)
- Bruno Queysanne (sociologue, historien, philosophe, Dr., vacataire, HCA)

Administratifs (1)

Nadine Rolland (assistante 35%)

Chercheurs associés (3)

- Sylvia Amar (doctorat architecture)
- Jean-Lucien Bonillo (architecte, Dr., HDR, professeur émérite HCA)
- Jean-Marc Chancel (architecte, professeur retraité TPCAU)

Doctorats en cours (4) et soutenus (2)

6 doctorants (I. Chehab, I. Maire, AC. Galle, A. Rubio, Q. Vogel et A. Zerourou (doctorat soutenu) inscrits sous la direction de René Borruey.

2 axes thématiques de recherche

- Histoire et actualité des formes et transformations urbaines et territoriales
- Histoire architecturale, sociale et politique de l'architecture [XX^e-XXI^e siècles]

1 activité transversale de recherche

- Construction d'un patrimoine immatériel et partage de connaissance: Fonds INAMA

Les faits marquants

HCERES	Réception du rapport favorable de HCERES en mars 2023, suite au rapport d'auto-évaluation et l'audition par l'HCERES en septembre 2022.
HDR	1 HDR soutenue: Le 15 décembre 2023, Muriel Girard (MC en SHS), «Le spleen patrimonial. Acteurs, enjeux et recompositions socio-spatiales dans des villes de la Méditerranée», Michel Rautenberg (dir.), Université Jean Monnet, Saint Etienne
1 HDR en préparation	Ana bela de Araujo, mémoire de synthèse: «Mécanismes, acteurs et formes de l'architecture. Contributions à une histoire politique, sociale et culturelle de l'architecture au XXe siècle». Garant: Loïc Vadelorge

Thèses soutenues

Le 04 juillet 2024, Quentin VOGEL (René BORRUET, Inama, dir., Livio DE LUCA, DR CNRS, co-dir.), “Des architectes face au web: Vers un nouveau dispositif participatif pour le projet d1 urbanisme?”

Publications, colloques et interventions

24 Publications (dont 4 ouvrages):

- 1 Rapport de recherche,
- 4 Ouvrages,
- 13 Chapitres d'ouvrage,
- 9 Articles.

4 Organisations de colloques, journées d'études:

- Journées d'études du cycle Héritage et patrimoine dans un monde en crise, dans le cadre du GT 14 «Héritage et patrimoine» AISLF. 15 et 16 juin 2023 à l'IMVT-Marseille, 21 et 22 mars 2024 à Lausanne [M. Girard co-organisatrice].
- Journées d'études “Marseille, ville – laboratoire d'anthropologie urbaine?” (Association AnthropoVilles et LAVUE) 14 et 15 Mars 2024 à l'ENSA M IMVT [M. Girard co-organisatrice].
- 46 Interventions dans des colloques, journées d'études et tables rondes

Accueil de chercheurs, stagiaires

- 7 stagiaires en parcours recherche (3 en 2023 et 4 en 2024)
- 1 chercheur étranger en 2024
- 1 départ à la retraite de l'assistante à temps partiel:
Nadine Rolland, juillet 2024

Principaux projets de recherche

Histoire et actualité des formes et transformations urbaines et territoriales

Construction et devenir des territoires métropolitains contemporains : région marseillaise et aire méditerranéenne

- De la typo-morphologie à l'histoire des territoires : contributions à une approche morpho-historique des territoires suburbains dans l'aire métropolitaine marseillaise [R. Borruel]
- Divers retours sur l'histoire portuaire de Marseille-Fos : des années 1960-70 à nos jours [R. Borruel]
- Le littoral PACA comme territoire de projet face aux enjeux environnementaux [L. Hodebert]
- Atlas métropolitains en Méditerranée : actions et partenariats [L. Hodebert] [M. Duperrex].
- CIVIS. HUB 4 : Cities, Spaces, Mobilities. On the tracks of Michel Ecochard. ULB, Université Hassan II – Casablanca, Université de Tübingen, AMU/ensa·m [M. Girard et A. Zerourou]

Le patrimoine comme construction sociale, politique et spatiale dans les villes méditerranéennes

- Les territoires hérités et les enjeux mémoriaux à Marseille [M. Girard]
- Héritage et patrimoine dans un monde en crise [M. Girard]

Territoires, milieux et paysages au prisme des humanités environnementales

- « Écologies férales » et « Paysage sentinelle » [M. Duperrex]

Histoire architecturale, sociale et politique de l'architecture [XX^e-XXI^e siècles]

*Histoire de l'enseignement de l'architecture et de la recherche
architecturale en France, XX^e-XXI^e siècles*

- ENSARCHI Histoire de la recherche architecturale en France au XX^e siècle PROJET ANR, CES27 Culture, créations, patrimoine, 2019 – 2023. [Ab. de Araujo (dir.), F. Fauquet]
- CHeaR, Croiser les histoires des écoles d'architecture en régions, 2024-2026, dir. S. Abadie (ENSA Strasbourg) et G. Gayet (ENSA Val-de-Seine [Ab. de Araujo, F. Fauquet, E. Guillerm]

Architecture : héritages de la modernité

- Inventaire raisonné (en cours) du patrimoine architectural et infrastructurel des XX^e et XXI^e siècles dans les Hautes-Alpes et le Val de Durance [H. Klinger].
- Publication en construction (à paraître en 2025) des actes de la journée d'étude du 18 octobre 2018, « Qu'a fait l'innovation à l'architecture ? Retour sur une politique publique des années 1970 », avec le soutien substantiel du PUCA [Ab. de Araujo]
- Monographie (à paraître en 2025) sur l'architecture de l'école d'architecture de Marseille) et d'études prosopographiques en cours sur divers architectes (en Moyen Orient) [E. Guillerm]

Les laboratoires d'un « éco-habiter » : architecture et communautés écologiques alternatives

- Global Ecovillages Network, participation au groupe de recherche international [S. Amar]
- « Alternatives domestiques » [J. Ballesta]

Activité transversale de recherche

Construction d'un patrimoine immatériel et partage de connaissance : Fonds INAMA

- Archives Orales – Fonds INAMA. Collaboration scientifique avec la Phonothèque MMSH (USR 3125 CNRS) <https://calames.abes.fr/pub/#details?id=FileId-4032> [F. Fauquet]
- Collection HAL-INAMA, <https://hal.science/INAMA> [F. Fauquet]

Le laboratoire Project[s] Espaces de vie et des méthodes de conception

Les données clés au 30 décembre 2024:

Co Direction

Alexandra BIEHLER

Mohamed BELMAAZIZ

- 13 membres Enseignants-chercheurs titulaires ENSA(P)
- 5 membres associés Enseignants ENSA non titulaires
- 2 membres associés Enseignants non ENSA
- 2 ingénieurs de recherche
- 5 doctorants
- 1 assistante à temps partiel

En 2023 et 2024:

- 5 projets de recherche financés et 4 projets de recherche non financés
- 6 publications dont 2 ouvrages, 1 chapitre d'ouvrage, 2 articles dans des ouvrages collectifs, 1 article revue scientifique
- 5 organisations de congrès/journées d'études
- 24 Interventions communications scientifique / conférences / séminaires
- 2 organisations d'exposition collective
- 3 organisations d'atelier participatif

Les faits marquants

Intégration de nouveaux membres:

- Xavier GUILLOT, Architecte, Docteur en Urbanisme et Aménagement, HDR;
- Delphine MONROZIES, Artiste, MCF ATR, doctorante
- Accueil de Fanny LE GOC nouvelle doctorante (contrat doctoral du ministère de la Culture)
- Soutenance de thèse de Christel MARCHIARO, Projeter en maquettes, au-delà du plan : le matériau comme règle du modèle, (dir. P. AMALDI), pour l'obtention du titre de docteure en Architecture-Culture-Projet, Laboratoire CERILAC, ED 131, Université Paris Cité / ENSA-Paris-Val-de-Seine, 2023.
- Réception du rapport favorable de HCERES en mars 2023, suite au rapport d'auto-évaluation et l'audition par l'HCERES en septembre 2022.
- Accueil de trois post-doctorants (Ion MALEAS, Romain MANTOUT et Amel ZEROUROU)

4 axes thématiques de recherche:

- Pédagogie réflexive du et pour le projet
- Territoires et objets multiscalaires en projet
- Ambiances et environnement dans le projet
- Faire œuvre ? Art et projet architectural

5 projets financés en cours (1 contrat international et 4 nationaux):

Depuis janvier 2024 POPSU Transitions : « Intensifications métropolitaines : Quelle(s) intensification(s) désirable(s) et solidaire(s) pour le territoire d'Aix-Marseille Provence, métropole plurielle ? ». Ce programme rassemble l'ENSP, l'ENSA.M (Project[s]) et l'IUAR-amU (resp. Scientifique). Co-responsabilité scientifique pour l'ENSA.M/Projetc[s]. Financement pour le laboratoire Project[s] de 11200€.

Thématiques de recherche

- L'intensification des usages dans l'espace public et dans les équipements publics à caractère naturel. BIEHLER.A, SALVIA.G, STEENHUYSE.S, JUNQUERA.R
- La mise à l'agenda de l'intensification dans les politiques métropolitaines : STEENHUYSE S., et 3 chercheuses de l'IUAR-amU.
- Le devenir des formes urbaines et l'impact de la densification dans les territoires vécus, STEENHUYSE S.

Programme “Afrique-Architecture-Formation

Renforcer les capacités des Etablissements d’Enseignement Supérieur en Afrique subsaharienne à former des architectes aux savoirs et savoir-faire situés et actualisés”, programme ERASMUS+, Capacity Building in the Field of Higher Education, durée 36 mois, financement 122 153€. CADONI G., MONROZIES D. (coord. ENSA.M). En 2024 ce projet a permis de recruter une post-doctorante à mi-temps.

Projet lauréat de l'AMI « Engagés pour la qualité du logement de demain » du Ministère de la Culture et du Ministère du Logement: Citadelle Briançon porté par le promoteur Quartus Immobilier, l'agence d'architecture Caractère spécial, la Métropole AMP, le laboratoire Project[s] de l'ensa.m et financé par la Métropole Aix-Marseille Provence. Responsable scientifique et coordination au laboratoire Project[s]: GASC A.-V. depuis 2022 (pour le laboratoire Project[s]). En 2024, ce projet est financé par La Métropole Aix-Marseille-Provence à hauteur de 48 000€ qui a permis de recruter un post-doctorant à plein temps durant 12 mois.

Projet lauréat de l'AMI « Engagés pour la qualité du logement de demain »: Chemin des Fraises: réhabiliter, construire et recomposer un secteur déjà urbanisé, Commune de Septèmes-les-Vallons, ERILIA, Project[s], commune de Septèmes-les-Vallons, ERILIA (bailleur social) en 2022. BELMAAZIZ M., CADONI G. (pour le laboratoire Project[s]). En 2024, ce projet est financé par La Métropole Aix-Marseille-Provence à hauteur de 48 000€ qui a permis de recruter un post-doctorant à mi-temps durant 10 mois.

Inventaire des ressources locales (Région Sud)

« Pour un inventaire cartographié multiscalaire des ressources locales », MARCHIARO C., SILVESTRI C., CADONI G. Financement: DRAC-PACA : 15 000€ / Région Sud (Les fabriques de la connaissance) : 15 000€ / CROA-PACA : 5 000€ / Ministère de la Culture (BER) : 4 000€ / Project[s] : 2400€

Autres financements obtenus

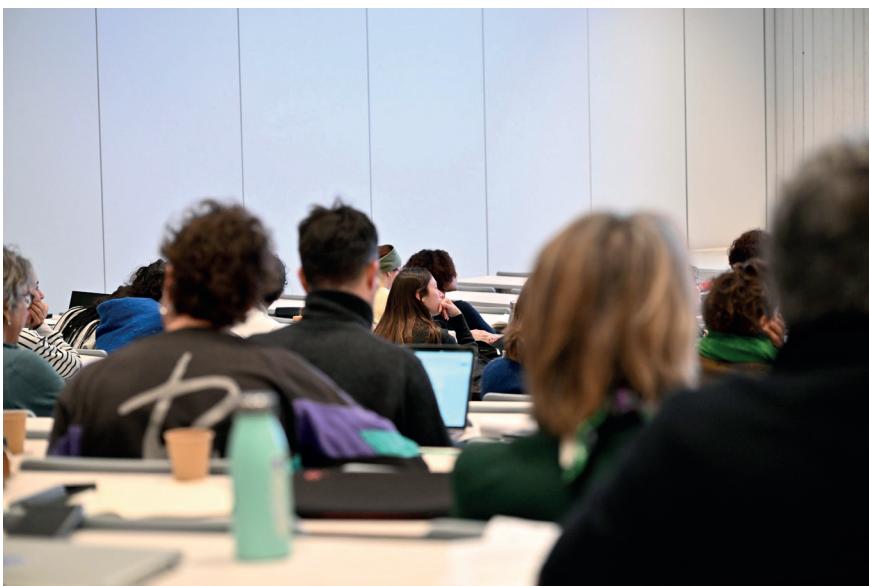
- Aide à la publication de thèse de C. MARCHIARO, « Maquettes et modèles en projet », Gollion, Infolio, 2024, (Ministère Culture-BER 2 000€).
- Aide à la publication annuelle du laboratoire Project[s], coll. “Recherche et Projet” n°02, Project[s], DREAM, ensa·m , intitulée « Dé-noter: Pratiques représentatives divergentes de l’architecture », A. CAPON, P. MONCOMBLE (dir.), M. DUPPEREX (M.), AV. GASC, publication, 2024, (Ministère Culture-BER 1500€).

4 recherches non financées en cours :

- Production de données de masse pour une lecture énergétique multiscalaire du bâti résidentiel en centre ancien de la ville de Marseille, BELMAAZIZ M. et CADONI C.
- Qualification énergétique du bâti résidentiel et confort d’été sur la commune de Vitrolles, travail de recherche mené par BELMAAZIZ M. et CADONI C. avec l’AUPA (Agence d’Urbanisme du Pays d’Aix), convention de partenariat établie en septembre 2024.
- Le Jeu de la vie: Penser l’espace habitable depuis le concept mathématique de voisinage, GASC AV en collaboration inter-labos avec : PAPEGAY Y. (INRIA, Sophia Antipolis) et BLAISE J.Y. (MAP – CNRS)
- Initiation du projet de recherche art, architecture, mathématique et numérique en décembre 2024. La convention ensa·m -MAP en cours de signature.
- Finalisation du “Répertoire photographique des espaces transformés du littoral languedocien, sur les communes du Grau-du-Roi, de la Grande-Motte, de Carnon et de Palavas-les-Flots », issu de l’APR 2019, référencement des images pour la constitution d’une base de données en coordination avec le LabEx DRIIHM – OHM Littoral méditerranéen.

Réseaux scientifiques (création/montage/membre):

- Depuis 2024 / Lauréats de l'AAP Réseau Scientifique & Pédagogique des ENSA(P) du BER du ministère de la Culture, avec le réseau : Ressources pour habiter le XXIe siècle (associé à ENSA-ECO et Architectures et Territoires des Mondes Tropicaux) - labelisé Ministère de la Culture : MARCHIARO C., co-responsable scientifique du réseau pour l'ensa·m arseille, avec BEKKOUCHA M. pour l'ENSA-Toulouse. Avec, pour Project[s]: CADONI G., BELMAAZIZ M., SILVESTRI C.
- Depuis 2024, C. MARCHIARO est membre du Réseau Scientifique & Pédagogique ExpLearn des ENSA(P) du BER du ministère de la Culture
- Depuis 2023 / Réseau scientifique et pédagogique ENSA(P) Marges de manœuvre: GASC AV, responsable scientifique du réseau pour l'ensa·m arseille, avec MEIGNEUX G (ENSA-Clermont-Ferrand), MELONI G (ENSA Paris Est), WATIER E (ENSA Montpellier). Avec, pour Project[s]: DENNEULIN C., MONROZIES D.



Anthropovilles

Le Doctorat et le DREAM

Département de la Recherche Doctorale de l'ensa·m

Le doctorat en architecture ne donne pas d'équivalence au Diplôme d'État d'Architecte. Pour toute inscription, l'étudiant doit être accepté par un laboratoire et encadré par un directeur de recherche habilité (HDR) par l'École doctorale avec laquelle l'ensa·m a noué une convention. L'inscription au doctorat en architecture à l'ensa·m se fait en relation avec l'ED 355 « Espaces Cultures et Sociétés » de Aix-Marseille Université (AMU).

Tout candidat devra justifier d'une expérience avérée de la recherche (mention Recherche sur le diplôme de master). Si ce n'est pas le cas, il sera invité à suivre un parcours-recherche à l'ensa·m ou dans une autre école ou université, assorti d'un stage d'un mois dans le laboratoire de recherche de son choix.

Il est conseillé au doctorant de justifier d'un financement prévisible de trois années minimum de préparation de sa thèse. Plusieurs solutions s'offrent: contrat ministériel, CIFRE, Région, diverses agences publiques et collectivités, etc.

À l'ensa·m, le DREAM (Département de la Recherche doctorale de l'école d'architecture de Marseille) se veut une plateforme pédagogique et relationnelle, mettant en œuvre des formations collaboratives et accompagnant le projet de thèse par des mobilités, une veille scientifique et une offre méthodologique ad hoc. Le DREAM organise aussi annuellement une retraite d'écriture à la Ciotat, en partenariat avec La Marelle. Matthieu Duperrex, philosophe, coordonne le DREAM depuis 2021.

Thèses soutenues en 2023/2024

Quentin Vogel, laboratoire Inama, « Construire une protection intrinsèque du patrimoine du XX^e siècle. Outiller le regard et la mémoire: pour une méthodologie des données de l'architecture à l'architecture des données », soutenue en juillet 2024.

Thèses en cours 2023-2024

À l'automne 2024, neuf doctorantes étaient inscrites en parcours doctoral auprès d'Aix-Marseille Université. Parmi celles-ci, il est à noter deux nouveaux contrats doctoraux ministériels (trois ans de financement par le ministère de la Culture), pour Ana Rubio (dirigée par René Borruet et Carine Delanoé-Vieux) et Fanny le Goc (dirigée par Xavier Guillot et Patrick Moquay).

Retraite d'écriture à La Ciotat

Après les écrivains Lucie Taïeb (2022) et Emmanuel Ruben (2023), nous avons pour l'édition 2024 accueilli la philosophe Vinciane Despret. Le but de cette retraite décriture est de sortir du colloque singulier entre le doctorant et son directeur de thèse pour mettre en discussion une gamme de compétences scripturales, ouvrir la palette des outils et dispositifs de chaînage des écrits intermédiaires, induire une réflexivité du processus de recherche, discuter des normes académiques et des stratégies argumentaires ou procédurales, poser la question du style et de l'invention, démystifier l'écrit... Ces quelques jours d'atelier d'accompagnement à l'écriture de recherche sont l'occasion d'un partage d'expérience et de ressources entre pairs.



Le séminaire 2023-2024

« La caisse à outils. Savoirs situés pour bricoler l'architecture et la ville » s'est présenté comme un atelier mensuel qui proposait d'interroger, en mêlant théorie et pratique, le mode de production de la connaissance et les instruments de représentation spatiale. Ce séminaire était coordonné par Angéline Capon (doctorante en architecture), Thomas Figuera (assistant de recherche à VUB Brussels), Julie Beauté (doctorante en philosophie), Mathieu Garling (doctorant en histoire et théorie des arts) et Marida Borrello (doctorante en urbanisme).

Les séances publiques suivantes ont été organisées en 2024 :

- 12 février · Arpentage, mené par le comité d'organisation
- 11 mars · Variations cartographiques, avec les architectes et chercheuses Alexandra Arènes et Axelle Grégoire
- 29 avril · Perspectives déjouées, avec la philosophe Jeanne Ételain
- 13 mai · Relever (avec) le terrain, séance hors les murs, avec l'atelier de Stéphane Herpin (ENSA Marseille) et un collectif d'habitant·es.
- 10 juin · Sortir la caisse à outils, journée d'études, exposition et tables rondes avec Antoine Devillet (Bureau des guides), Serge Gutwirth (VUB) et Isabelle Stengers (VUB)

La caisse à outils.
Savoirs situés pour bricoler
l'architecture et la ville



Pour manipuler une table, il faut être deux.



La vie de l'école

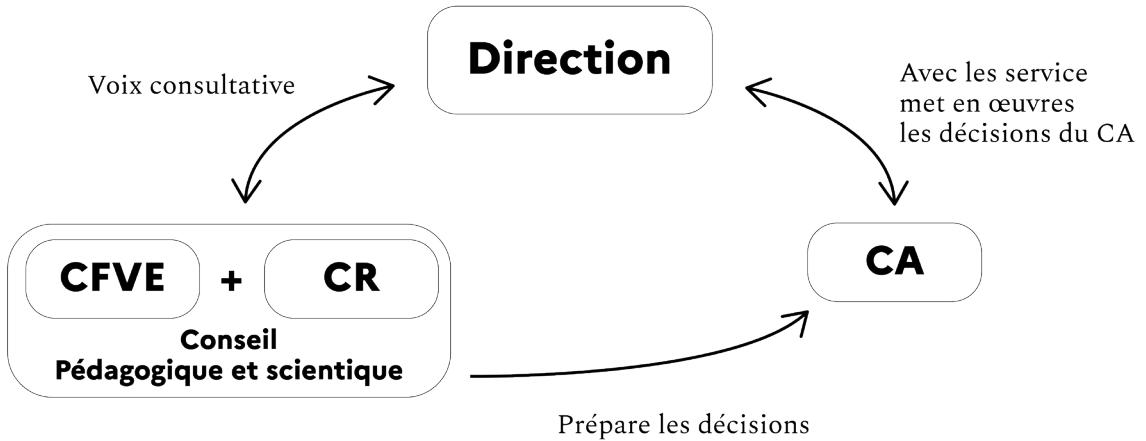
Depuis 2018, les écoles nationales d'architecture ont profondément modifié leur gouvernance autour de trois entités avec une large place réservée aux trois communautés dont les étudiants : un conseil d'administration, la fonction de directeur et des organes collégiaux compétents en matière pédagogique, de recherche et de vie étudiante avec le conseil pédagogique et scientifique (CPS) et ses deux composantes (la commission des formations et de la vie étudiante et la commission de la recherche). Ces instances ont adopté un rythme de travail régulier et se nourrissent des sujets stratégiques de l'établissement.

Aujourd'hui près de 165 personnels enseignants et personnels administratifs sont engagés auprès des étudiants pour accompagner chacun dans leurs apprentissages, leurs projets et dans leur vie étudiante.



La gouvernance et les instances

Depuis la réforme de 2018, le fonctionnement de l'école se fonde sur trois instances principales (CA, CFVE et CR) et deux instances qui existaient déjà précédemment (CHSCT et CT). En 2022, la fusion du CHST et du CT a donné naissance au CSA.



Le conseil d'Administration (CA)

Instance de délibération et de concertation, le CA dispose d'une compétence générale d'orientation et de gestion de l'établissement. Il délibère sur le règlement intérieur et des études, sur le programme d'enseignement préparé par le CPS, le budget, le compte financier, les principaux contrats et conventions, les questions relatives à la comptabilité publique. Le CA est également compétent pour le recrutement par mutation d'enseignants titulaires, pour la définition des postes mis au concours ou encore pour le recrutement d'enseignants associés, qui permettent la mise en œuvre du programme des études. Ces questions fondamentales sont complétées par des présentations et des débats sur les bilans et les perspectives de l'école en particulier au moment de la présentation du rapport d'activité.

Selon l'arrêté du 21 mars 2018, le conseil d'administration de l'ensa·marseille est composé de 20 membres : 8 sièges pour les personnalités extérieures et qualifiées, 6 pour le collège des enseignants et des chercheurs, 3 pour le collège du personnel des filières administrative, technique et scientifique et 3 pour le collège des étudiants. Parmi les personnalités extérieures sont membres de droits, le président du conseil régional de la région PACA et le président du conseil de la Métropole, le président de la communauté d'universités et d'établissement.

Pour l'année universitaire 2023-2024, Le CA de l'ensa·m s'est réuni 1 fois en 2023 (novembre) et 4 fois en 2024 (janvier, mars, avril et mai).

CPS, CFVE et CR

L'année universitaire 2023-2024 a débuté avec des élections visant à renouveler la CFVE, ce qui a également entraîné un renouvellement partiel du CPS. La nouvelle équipe a été constituée début octobre 2023, et Christel Marchiaro a été élue présidente de la CFVE rejoignant René Borruet déjà élu président de la CR et Mohamed Belmaaziz, vice-président.

Le CPS

Le Conseil Pédagogique & Scientifique est compétent pour débattre des orientations stratégiques de l'école en matière de formation, de vie étudiante et de recherche.

- Il peut être saisi pour avis par le Conseil d'Administration (CA) sur toutes questions ressortissant de ses compétences.
- Il comprend la Commission des Formations & de la Vie Etudiante (CFVE) et la Commission de la Recherche (CR), regroupant ainsi les membres de ces deux commissions.
- Il est présidé par le président de la CFVE, ou le cas échéant par le vice-président, président de la CR.
- Le président convoque et établit l'ordre du jour de la commission. Il peut inviter toute personne dont il juge la présence utile avec voix consultative.
- Le directeur ou son représentant assiste au CPS avec voix consultative.
- Le règlement intérieur de l'établissement prévu au 5° de l'article 8 précise l'organisation et le fonctionnement du CPS.

Le CPS en formation plénière a validé les grilles de licence et master du nouveau programme pédagogique de l'école (2024-2028), ainsi que la création de la nouvelle formation en Alternance en master. L'ensemble a ensuite été entériné par le CA au printemps 2024. Parallèlement, le CPS a lancé un appel à propositions pédagogiques auprès des enseignant.e.s concernant les contenus du nouveau programme, puis, a opéré une sélection et une validation des enseignements à mettre en place à la rentrée 2024 (Formation Initiale, Double-Cursus, Formation Professionnelle Continue, HMONP).

Le CPS en formation restreinte (dit CPS-R) a travaillé sur divers travaux annuels: la campagne de recrutement (mutation & concours) avec la publication de trois postes (2 MCF TPCAU catégorie 1 + 1 MCF TPCAU catégorie 2) pour 2024 et de cinq postes (1 PROF SHSA catégorie 1 + 2 MCF TPCAU catégorie 1 + 2 MCF TPCAU catégorie 2); la reconduction des MCFA. Il n'y a pas eu de demande de Congé pour Etudes et Recherche au sein de l'école et il n'y a pas eu de campagne de Promotions & d'Avancement lancée par la tutelle. La première campagne de rapports quinquennaux pour les titulaires (PROF & MCF) a été lancée en septembre 2024 et les décharges pour activités d'intérêt générale (présidence d'instance) et activités pédagogiques particulières (HMONP, FPC, Dream) ont été attribuées en fonction du nouveau Référentiel National d'Equivalences Horaires applicable aux enseignants-chercheurs des ENSA. L'instance a également organisé le recrutement de trois postes MCFA (1 ATR, 1 STA-Structure, 1 STA-Numérique) en juillet 2024.

La CFVE

La Commission des Formations & de la Vie Etudiante est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes questions relatives à l'organisation des études et à l'offre de formation, et aux conditions de vie et de travail des étudiants.

La CFVE a été très sollicitée par le nouveau programme (séances toutes les semaines et groupes de travail multiples par thématiques ou par champs disciplinaires). Elle n'a pas délaissé pour autant les sujets quotidiens comme ceux au long court (planning examens, voyages, bilan psychologue, calendrier annuel, allègement de la charge de travail des étudiants, etc.) Les sujets relatifs à l'emménagement à l'IMVT ont afflué (dysfonctionnements du bâtiment, sentiment d'insécurité, mal être, etc.) et l'amélioration du bien-être et de la santé des étudiants dans l'établissement et au fil de leur cursus a été une préoccupation constante (séances spécialement consacrées, soutien psychologique et financier, comme questionnaire «ça gaze?», etc.).

Une Commission d'Orientation pour les étudiants a été créé en juillet 2024. Enfin, des séminaires pédagogiques réunissant les trois communautés de l'école se sont tenus à chaque début de semestre, afin de rendre compte, informer et travailler sur les questions relatives à l'établissement (fonctionnement, contenus, etc.).

Les étudiants élus se sont particulièrement investis dans la CFVE lors de cette première année à l'IMVT (présence régulière, participation à l'ordre du jour, aux groupes de travail, aux actions permettant d'améliorer la vie étudiante au sein de l'établissement, etc.)

Un nouveau programme pédagogique pour 2025

Un nouveau programme pédagogique a été voté au printemps, par le CPS plénier, puis, le CA. En réponse aux grands enjeux contemporains, l'école souhaite former des architectes capables d'un engagement politique par l'architecture. Dans ses grandes lignes, la restructuration des deux cycles de la formation comporte :

- En licence, chaque année est désormais teintée par une thématique (L1 Géographie, L2 Ressources, L3 Politique), déclinée à chaque semestre, via l'Unité d'Enseignement dédiée au Projet (S1 Commencements, S2 Préexistences, S3 Matière, S4 Ambiance, S5 Habiter ensemble, S6 Faire société). Chaque semestre est composé de quatre Unités d'Enseignements (Projet, Représentations, Construction, Vision du monde).
- En master, une thématique transversale *Représenter les processus de projet* explore quatre axes de travail : Prendre soin de l'existant, Spécificités des territoires, Habiter demain, Ressources & écosystèmes méditerranéens. Les équipes pédagogiques s'en saisissent et se regroupent autour d'ateliers de projet associés à des TD exploratoires pluridisciplinaires, de séminaires recherche, de cours de théorie et de cours d'environnement professionnel.



La CR

La Commission de la Recherche est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes questions relatives aux orientations et à l'organisation de la recherche et la valorisation de ses résultats.

Elle prépare et propose des mesures relatives :

- 1° À l'organisation et à l'évaluation des unités de recherche;
- 2° À la meilleure répartition des services d'enseignement et de recherche;
- 3° À l'articulation entre la recherche et la formation;
- 4° Au développement des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.
- Le président convoque et établit l'ordre du jour de la commission. Il peut inviter toute personne dont il juge la présence utile avec voix consultative.
- Le directeur ou son représentant assiste à la CR avec voix consultative.
- Le règlement intérieur de l'établissement prévu au 5° de l'article 8 précise l'organisation et le fonctionnement de la CR.

La CR a essentiellement travaillé sur le nouvel enseignement d'initiation à la recherche (S7) et sur les séminaires recherche en master, qui ont pris place dans le nouveau programme pédagogique. Elle a procédé au renouvellement des décharges pour activité de recherche des enseignants-chercheurs.

Le Comité d'Action Sociale (CSA)

Depuis la mise en œuvre de la réforme de 2018 (loi de transformation de la fonction publique), le Comité Social d'Administration (CSA) a remplacé le comité technique et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Il est chargé de l'examen des questions collectives de travail ainsi que des conditions de travail.

À l'ensa·m, l'instance a été réunie 2 fois en 2023, et 2 fois en 2024.

En 2024, le CSA a notamment débattu sur l'installation au sein du bâtiment de l'IMVT et sur la mise en œuvre du télétravail. Il a également validé le nouvel organigramme administratif et le calendrier de ses travaux.

Les Ressources humaines

Chiffres clés

Effectifs physiques au 31 décembre 2023

ATS (personnels administratifs, techniques et scientifiques)

45 agents Âge moyen 51 ans 62% de femmes – 38% d'hommes

Enseignants

120 agents Âge moyen 47 ans 32 % de femmes – 68 % d'hommes

Arrivées en 2024

La responsable de la communication

La responsable des ressources humaines

La gestionnaire de la 1ère année à la direction des études

Une personne en service civique au service de la communication

L'agent comptable

4 maîtres de conférences (3 femmes et 1 homme)

1 professeur

Egalité, diversité et lutte contre les violences sexuelles et sexistes

L'École nationale supérieure d'architecture de Marseille souhaite mobiliser ses différentes communautés (enseignante, étudiante, administrative) sur les thématiques de l'égalité, de la diversité et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS).

Durant l'année 2024, l'ensa·m a :

- Développé sa communication sur la prévention et la lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes (affichage, actualisation du site internet)
- Proposé des formations sur la prévention des VSS, obligatoires pour tous les étudiants de L1 et les nouveaux arrivants, et des formations à destination des membres des comités de sélection sur la déontologie et l'égalité de traitement
- Assuré le traitement systématique des signalements de situations de violences (orientation vers la cellule externe d'écoute, conduite des enquêtes, mise en œuvre des préconisations de l'enquête, sanctions et saisines du procureur de la République le cas échéant)

Mise en place d'un accompagnement social de proximité pour les agents

En 2024, un nouveau conventionnement de prestation de service social du personnel entre le ministère de la culture et le ministère de l'économie a permis de mettre en place, au bénéfice des personnels administratifs et enseignants, un accompagnement social de proximité par des assistants de service social. Cet accompagnement peut concerter tant la situation individuelle, familiale, sociale, de santé que la situation professionnelle.

Le service financier et l'agence comptable

De nombreuses missions au regard des contraintes réglementaires

Le service financier de l'ensa·m assure la gestion financière et comptable dans un cadre réglementaire strict. Il vérifie et émet des bons de commande, contrôle les factures et les demandes de paiement. En collaboration avec les ressources humaines, il intègre les données de paie et gère les subventions.

Le service effectue des inventaires réguliers et suit les marchés publics, de la publication des appels d'offres au suivi des contrats. Il prépare le budget initial et les budgets rectificatifs, produit des rapports pour les tutelles et assure le contrôle interne.

Il met en oeuvre les voyages pédagogiques, gère les conventions et les remboursements de frais de recherche. Il assure également la régie des droits d'inscription et des avances, en collaboration avec l'agence comptable.

Nouveau système de paie via la DRFIP

Depuis le mois de janvier 2024 et suite à la fin programmée de GRH.net, logiciel de paie directe, l'ensa·m travaille à la mise en œuvre d'un nouveau système de paie. À compter de 2025, le versement de la paie sera confié à la direction des finances publiques, à partir des éléments fournis par le service des ressources humaines mensuellement.

Ce travail permettra, à terme, une uniformisation de la gestion des personnels rémunérés par le ministère et des personnels rémunérés par l'école, ainsi qu'une diminution des coûts suite à l'arrêt de la prise en charge de GRH.net.

Service Financier en chiffres en 2024

Nombre de DP (demandes de paiement)	1967
Nombre d'engagements juridique (bon de commande)	1 867
Nombre de titres de recettes	119
Nombre de marchés notifiés	5
Actifs	18
Nombre de conventions de recettes actives	22
Nombre de missions remboursées	243
Nombre de voyages organisés	31
Nombre d'étudiants remboursés	247

Le budget 2024 exécuté

Un budget de transition qui marque la première année sur le site de l'IMVT

Le budget en dépenses exécutées de l'ensa'm s'élève à 4,6 M€ pour l'année 2024 contre 4,7M€ en 2023. Les recettes encaissées de 4,3M€ ne couvrent pas les dépenses, en conséquence un déficit budgétaire de - 284K€ est observé. En comparaison, le compte financier 2023 affichait un solde excédentaire de - 868k€ en 2023.

Le fonds de roulement constitué sur les années antérieurs en prévision des investissements permet de financer ce déficit qui est en grande partie généré par les dépenses d'équipement.

Les recettes augmentent de 13,6% entre 2023 et 2024 avec notamment les recettes propres de participations des écoles (IUAR, ENSP) aux charges de l'IMVT et la réception d'une subvention d'investissement (financement de l'équipement) de 200 K€ du ministère.

À périmètre équivalent la subvention pour charges de service public augmente de 119k€ soit 4,8%.

Personnel

Enseignement, services communs et pédagogiques, la recherche, fonction support et valorisation et diffusion culturelle, moniteur, médecine de prévention, suivi RPS, médiation, restauration collective et chèques cadeaux

Fonctionnement

Voyages pédagogiques, les dépenses relatives aux partenariats, consommables pédagogiques, dépenses énergie (électricité, eau chauffage) gardiennage et sécurité, nettoyage et collecte des déchets, maintenance, formation et déplacements professionnels dépenses de communication, recherche

Intervention

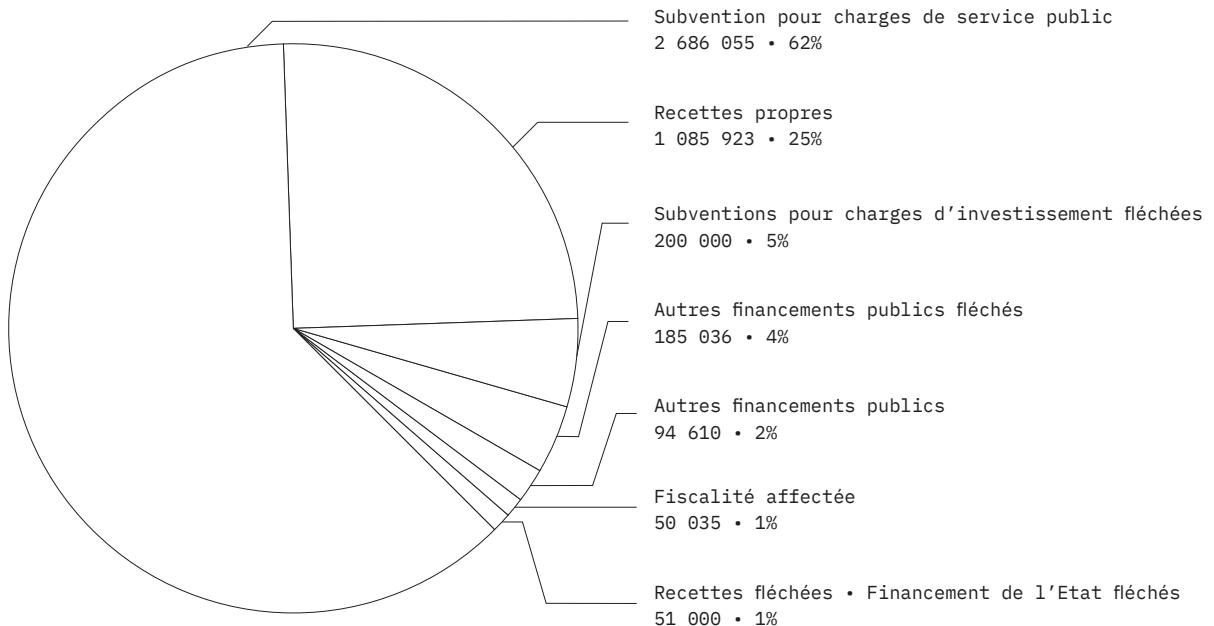
Remboursement des frais de voyage des étudiants, les aides d'urgence versées aux étudiants en mobilité et celles aux étudiants en difficultés financières, subventions aux associations d'étudiants dont l'organisation du gala inter – associations qui a eu lieu à la suite de la cérémonie des PFE de juin 2024, week-end d'intégration et de ski, archipiades, précarité étudiante.

Financement de la mise en place du soutien et de l'organisation de l'insertion professionnelle (convention d'études, rencontre avec les professionnels)

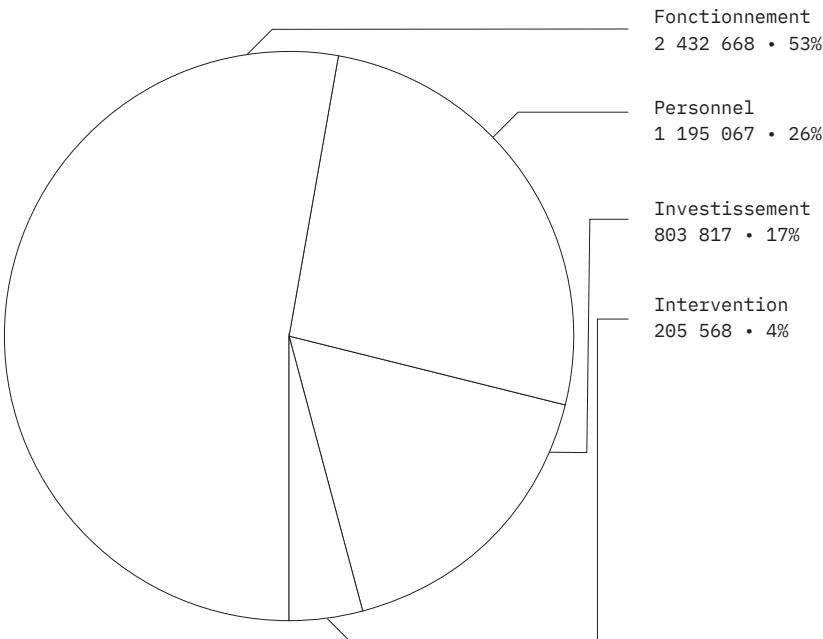
Investissement

Les dépenses 2024 de 803 K€ marquent la fin du cycle de 1^{er} équipement de l'IMVT et de l'école. Ces investissements (règlement des marchés de mobilier, des équipements audiovisuels, des matériels techniques et de reprographie, de la cafétéria) permettent la modernisation des moyens mis à disposition des étudiants et des équipes pédagogiques et administratives

Répartition des recettes 2024 par nature



Répartition des dépenses 2024 en crédits de paiement





La Taxe d'Apprentissage Un soutien indispensable à l'ensa•m

Chaque année, de nombreuses entreprises choisissent de soutenir l'ensa•m par le biais de cet impôt. En participant à la taxe d'apprentissage, les entreprises contribuent à l'excellence de l'école, offrant ainsi aux étudiants un environnement de travail riche, moderne et diversifié.

Le soutien à la taxe d'apprentissage permet également de devenir partenaire dans la formation de futurs professionnels hautement qualifiés. Ces futurs architectes prennent conscience des enjeux contemporains et à venir, et ils sont formés à exercer leur métier de manière responsable.

La diversification des ressources à l'ensa•m est cruciale pour son développement et son rayonnement. En affectant leur contribution à la formation professionnelle de l'établissement, les entreprises soutiennent une institution régionale d'envergure internationale et deviennent des partenaires privilégiés dans la formation des architectes de demain.

Les contributions financières facilitent également la modernisation et le développement des équipements de l'école, le soutien aux initiatives pédagogiques et la promotion des projets étudiants. Grâce à ces ressources, l'ensa•m est en mesure d'offrir un environnement d'apprentissage de plus en plus performant et de renforcer ses liens avec les acteurs de la profession.

Ainsi, le soutien apporté par le biais de la taxe d'apprentissage constitue un levier fondamental pour l'ensa•m, contribuant à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et au succès des futurs architectes. En 2024, la taxe d'apprentissage a rapporté 23 146, 84€ à l'école.

Zoom

Le Bureau des Systèmes Informatiques

Le bon fonctionnement de l'école repose en partie sur le BSI. En effet, la gestion des systèmes et des réseaux joue un rôle fondamental, garantissant un support technique efficace et la maintenance des logiciels utilisés au quotidien. Cette gestion est essentielle pour assurer la disponibilité, la sécurité et l'intégrité des données stockées au sein de l'établissement.

La planification et la gestion des projets technologiques permettent de répondre aux besoins croissants des utilisateurs, tout en offrant des sessions de formation et de sensibilisation pour assurer une utilisation optimale des outils disponibles. L'infrastructure de l'école repose sur des serveurs et une virtualisation performante, avec une administration de l'infrastructure VMware qui optimise la gestion des ressources. Les machines virtuelles sont configurées pour répondre aux exigences pédagogiques et administratives, garantissant ainsi une flexibilité adaptée aux contextes d'enseignement.

Le système de stockage PureStorage a été également mis en place, offrant des performances élevées pour les données critiques et des solutions modernes et fiables. Cette infrastructure permet de gérer efficacement une grande quantité d'informations, essentielle à la vie de l'école.

L'accès à Internet est un autre élément clé du fonctionnement de l'établissement. L'école est reliée au réseau métropolitain RAIMU, garantissant une infrastructure locale performante, tout en bénéficiant de la connexion à RENATER, le réseau national de recherche et d'éducation. De plus, l'accès à Eduroam permet aux étudiants et chercheurs en mobilité de bénéficier d'une connectivité sécurisée et universelle. Le réseau Internet de l'établissement, équipé de 80 bornes Wi-Fi 6E sécurisées, assure une connectivité efficace et rapide.

Les systèmes d'impression et de traceurs sont également gérés par le BSI, avec des imprimantes et traceurs à disposition des étudiants. Dans les amphithéâtres, ateliers et salles de cours, l'installation et l'entretien des écrans interactifs facilitent l'enseignement. Une assistance est également fournie aux enseignants pour l'utilisation des outils numériques audiovisuels.

Concernant la téléphonie et la visioconférence, la gestion et la maintenance des lignes téléphoniques pour le personnel sont assurées, tout comme l'administration de la plateforme Zoom, qui permet la tenue de réunions et de cours à distance. Des formations et un support sont également offerts pour l'utilisation des outils de communication.

Enfin, la création de contenu vidéo joue un rôle important dans la communication institutionnelle, avec la production de montages vidéo et la gestion technique de l'affichage dynamique. La finalisation du chantier IMVT a permis de résoudre les problèmes récurrents liés aux amphithéâtres, assurant ainsi un environnement d'apprentissage encore plus performant.

Le service des moyens Logistiques et du Bâtiment

Le service a pour mission principale la logistique générale du bâtiment et la sécurité des biens et des personnes, le pilotage et le suivi de la politique immobilière et la gestion des travaux (impulsion, suivi et réception). Il assure la gestion et la maintenance des infrastructures et des équipements.

Il assure les commandes de matériels et de fournitures pour l'ensemble des communautés.

Il coordonne et pilote les missions des différents prestataires qui travaillent sur le site: accueil, gardiennage, sécurité incendie, nettoyage, maintenance et cafétéria.

Il pilote la gestion des espaces de travail, et participe activement à l'élaboration des emplois du temps et l'organisation des examens.

Il conseille la direction dans les domaines de l'hygiène, la sûreté et la sécurité incendie en respectant la réglementation liée aux ERP de 1ere catégorie.

Il participe à l'élaboration du règlement intérieur et veille aux respects des règles dans l'établissement.

Il élabore le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) de l'établissement pour anticiper et planifier les besoins futurs.

Finalisation du chantier de l'IMVT

L'année 2024 a été marquée par une fin de chantier, avec la levée des réserves, le suivi de la Garantie de Parfait achèvement (GPA) et les travaux de parachèvement. 99% des réserves ont été levées, on peut enfin parler de la fin du chantier.

Les GPA

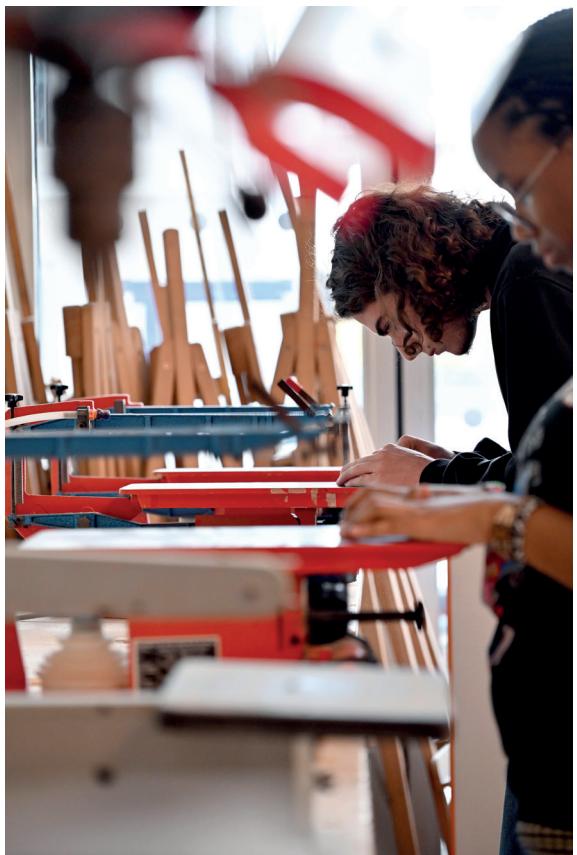
Les GPA sont en cours de finalisation. Jusqu'à fin 2024, des relations étroites ont été maintenues avec la maîtrise d'œuvre et le maître d'ouvrage.

Les travaux de parachèvement:

- Sécurité: détection et caméras supplémentaires, barreaudage fenêtre
- Electricité: ajout de prises, ajout du triphasé atelier maquette, ajout de disjoncteur différentiel...
- Cafétéria: agrandissement et réaménagement des locaux de la cuisine de la cafétéria.

Avec la fin des levées des réserves et l'achèvement de certains travaux, il a fallu appréhender et gérer ce nouveau bâtiment d'environ 12000 m² avec des technologies nouvelles.

Il y a eu également l'aménagement des espaces extérieurs (tables et chaises), et intérieurs avec l'achat de mobilier supplémentaire pour la bibliothèque et la création de casiers supplémentaires pour les étudiants.



L'atelier maquette et numérique

L'atelier maquette qui dépend du service des moyens logistiques et du bâtiment, est situé au rez-de-chaussée du pôle de la recherche, juste en face de la halle d'expérimentation. Cet espace est accessible à tous les étudiants de l'IMVT (ensa·m, ENSP, IUAR-amU). Le responsable de l'atelier, assisté par plusieurs moniteurs (quatre pour l'atelier bois et une dizaine pour l'atelier numérique), accueille les étudiants tous les jours. C'est un lieu central pour la création, offrant un accès privilégié à des outils variés et des matériaux indispensables, tels que le plâtre et le plexiglas, pour la réalisation de maquettes. Au milieu des différents ateliers se trouve la matériauthèque.

L'atelier se divise en trois espaces, chacun équipé de matériel professionnel de haute qualité.

Espace de Création

Une grande salle réservée à la création, adjacente à la halle d'expérimentation (200 m²), permet de construire à l'échelle 1. Un petit espace est dédié à l'assemblage de maquettes. Tout le nécessaire, que ce soit des outils manuels ou électroportatifs, est disponible et peut être prêté (sous certaines conditions). L'accès aux petites machines, comme la scie à chantourner, la ponceuse lapidaire et les perceuses à colonne, est relativement libre. À la fin de 2024, une fraiseuse numérique a été ajoutée, suivie d'une scie à panneaux prévue pour 2025.

Atelier Machine

L'accès à cet espace est restreint et nécessite la présence obligatoire d'un responsable, en raison des risques potentiels. Les règles de sécurité y sont strictes. Les casques et lunettes de sécurité sont obligatoires pour se protéger des bruits ambients (jusqu'à 180 décibels). Ces équipements sont fournis avant l'utilisation des machines. Ce secteur est réservé aux gros équipements, comprenant trois scies à ruban, deux ponceuses lapidaires, une scie à format, une raboteuse, une dégauchisseuse, ainsi qu'une perceuse à colonne et d'autres machines d'établi, comme une scie radiale et une petite scie circulaire pour le métal (aluminium).

Atelier Numérique

Cet espace est équipé de trois découpe-laser, d'un découpe cutter, de deux imprimantes 3D (une à résine et une à filament), ainsi que d'un traceur (plotter).

L'atelier a pour mission d'aider les étudiants à surmonter les défis liés aux matériaux et aux techniques d'assemblage.

Zoom

La bibliothèque

Emprunts IMVT 5006 prêts

(4515 livres / 277 revues / 190 DVD et 24 lecteurs de DVD)

Plateforme livres numériques: env 900 mutualisés (Numilog),

73 ebooks (acquis par l'ensa•m)

Plafeforme VAD ARTE Campus : 3284 films du catalogue ARTE,

557 films du CNC, 108 productions des ENSA

Lecteurs extérieurs reçus en salle de lecture: 100

Après quelques mois d'adaptation, la bibliothèque de l'IMVT a pris ses marques, au bel étage de l'Institut, offrant ainsi une vue exceptionnelle sur la ville à ses lecteurs.

La mutualisation s'incarne véritablement dans ce lieu emblématique de l'IMVT grâce à des ressources partagées, un portail documentaire Archirès unique, et une équipe de documentalistes dédiée.

La bibliothèque est désormais un espace vaste, lieu d'étude et de recherche où se croisent, depuis octobre 2023, les étudiants et enseignants des 3 établissements et occupe toujours une place essentielle en contribuant à la formation des architectes, urbanistes et paysagistes.

Les visiteurs extérieurs sont de plus en plus nombreux et témoignent du rayonnement de cet équipement documentaire au niveau local et national.

Ça s'est passé là !

Les tables documentaires / Sélections thématiques

Tout au long de l'année, l'équipe de la bibliothèque accompagne les enseignements et évènements de l'IMVT, ainsi que l'actualité des domaines interdisciplinaires de l'IMVT, en présentant des sélections documentaires: Workshop commun IMVT (#2), conférences, séquences montagne et Camargue (ENSP), Journée internationale des femmes,

Exposition

En février-mars, nous avons accueilli une exposition organisée par Marie HL, en lien avec le séminaire Kolossal. Les travaux des étudiants, réalisés au sein d'un grand atelier d'écriture, ont ainsi pu être montrés dans l'espace d'accueil.

Les rencontres de la bibliothèque

Depuis son ouverture au public, la bibliothèque de l'IMVT, par sa position emblématique dans le bâtiment et la qualité de ses espaces, est un lieu propice pour accueillir des auteurs et présenter leurs ouvrages, ouvrir le débat sur des thématiques actuelles.

C'est ainsi que la bibliothèque a accueilli régulièrement des auteurs durant toute l'année, accompagnant bien souvent la sortie d'ouvrages (*Bruno Le Dantec, Marseille, la ville-sans-nom*, éditions Le chien rouge, autrices rassemblées autour de *Prendre place: enfances, adolescences et transformations urbaines en Méditerranée*) ou de revues (Carnets du paysage, Espaces et sociétés), proposant une carte blanche (Thierry Paquot) ou rendant hommage à un chercheur éminent (*Marcel Roncayolo, sur les pas d'un géographie singulier*, éditions Parenthèses).

Les ressources en ligne

De nombreuses ressources numériques sont disponibles à partir du portail documentaire Archirès, grâce aux achats et abonnements mis en place par l'ensa·m , ou disponibles en mutualisation avec tout le réseau Archirès:

- Bases de données (Kheox), revues en ligne (Cairn, El croquis, Le Monde...)
- Plateformes audiovisuelles : mutualisée VAD (ARTE Campus), Tenk
- Plateforme mutualisée d'ebooks (Numilog), ebooks disponibles pour l'IMVT

Les étudiants ont accès depuis 2022 à une plateforme audiovisuelle ARTE Campus qui regroupe 4060 documents issus du catalogue Arte campus, 557 films du CNC Image de la culture et 108 documents issus des « productions des ENSAS » (conférences, films réalisés par des étudiants). La plateforme de vidéo en streaming est donc en constant enrichissement grâce à l'import régulier de ces captations. La plateforme Numilog, à laquelle toutes les ENSA-P contribuent (entre 300 et 500 euros par an et par école), a connu un essor important depuis 2022, et a vu doubler le nombre de ses ebooks.

Formation

Comme chaque année depuis 2019, la bibliothèque a organisé des formations à la recherche documentaire pour les L1. Grâce à ces séances en petits groupes, 128 étudiants ont pris connaissance du logiciel documentaire Archirès, des ressources numériques mises à disposition sur le portail documentaire, après s'être créé un compte.

Thierry Paquot
16 octobre 2024



Les Associations Étudiantes

Les étudiants de l'ensa·m jouent un rôle clé dans la vie de l'école. L'établissement leur permet de participer activement à diverses instances (CA, CFVE, etc.), et se réjouit de cette implication. L'ensa·m soutient les associations étudiantes, dont les actions, animations et événements dynamisent la vie universitaire et scolaire. Ces associations offrent une variété d'activités aux étudiants, allant du sport à la culture, à des animations, une coopérative d'achat, des formations et des réflexions sur l'enseignement, ainsi que des conférences. Elles s'engagent également dans des initiatives solidaires qui dépassent le cadre scolaire, contribuant ainsi à la communauté locale.



Des associations au service de l'enseignement...

K est une coopérative étudiante qui propose la revente de matériel à des tarifs négociés, tout en organisant des activités de construction telles que la fabrication de mobilier, de boules de Noël et d'abris sous forme de concours et de chantiers participatifs. Elle a également créé une ressourcerie pour recycler les matériaux déjà utilisés.

LAB418 est une association qui promeut l'enseignement des outils numériques. Elle offre divers services facilitant la vie des étudiants, comme des cours sur l'utilisation de logiciels informatiques, tout en mettant l'accent sur la recherche dans le domaine des nouvelles technologies appliquées à l'architecture.

... au service de la diffusion de la culture architecturale...

Graines d'archi regroupe des étudiants et jeunes professionnels en architecture. À travers ses actions, cette association œuvre pour la diffusion de la culture architecturale et du projet d'architecture auprès de tous les publics, en particulier les jeunes. Elle anime de nombreux ateliers dans les écoles primaires et collèges.

... au service de la cohésion...

Le Bureau des Étudiants (BDE) organise une multitude d'activités, qu'elles soient festives (soirées étudiantes, apéritifs, goûters) ou scolaires (journées d'intégration, journées portes ouvertes, événements sportifs). Il a pour objectif de dynamiser la vie à l'école et est attentif aux initiatives des étudiants. Il agit également comme intermédiaire entre les étudiants et l'administration. Suite à la mobilisation de l'école au printemps 2023, un pôle précarité a été créé pour distribuer des produits de première nécessité et des vêtements aux étudiants dans le besoin.

Le Bureau des Arts (BDA) organise divers événements dans les locaux de l'école, incluant des soirées bœuf, des expositions photos, des soirées vinyles et des événements de danse.

Le Bureau des Sports (BDS) offre aux étudiants l'occasion de pratiquer des activités sportives, que ce soit entre étudiants en architecture ou avec ceux de Luminy. Il sert de liaison entre l'école et le sport universitaire. En 2023, lors du Trophée Annuel des Campus du Territoire, le BDS a obtenu la deuxième place au classement général.

... au service de l'insertion professionnelle...

Lis Avi, qui signifie "les ancêtres" en provençal, est l'association des anciens élèves de l'ensa·marseille. Elle facilite les échanges entre les nouveaux diplômés et leurs aînés, permettant ainsi de créer un réseau solidaire d'anciens élèves. Lis Avi organise des conférences en collaboration avec la plateforme Tremplin et co-organise également la soirée des diplômes.



lis
avi

phi
PLA
ante!



À destination des étudiants : l'association TREMPLIN IMVT

Une nouvelle association a vu le jour en avril 2024 initiée par LIS AVI, alumni de l'ensa·m, l'association Tremplin IMVT vise à promouvoir les étudiants et jeune diplômés de l'ensa·m, l'IUAR-amU et l'ENSP et à améliorer leur insertion dans le monde professionnel.

Tremplin IMVT permet aux étudiants d'effectuer et de facturer des missions liées à leur domaine de formation au sein d'entreprises diverses (agence d'architecture, d'urbanisme, de paysage, bureau d'études, ou toutes autres structures concernées par les domaines d'enseignements de l'IMVT).

Elle coordonne administrativement et financièrement la réalisation de missions d'étude pour un accompagnement vers l'insertion professionnelle des étudiants.

Tremplin IMVT souhaite aussi développer un observatoire des débouchés visant à mieux comprendre les réalités de l'insertion professionnelle dans le monde de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Zoom



La diffusion de la culture architecturale

L'une des neuf missions des ENSA concerne la diffusion de la culture architecturale. Le service de la communication, diffusion et valorisation de l'école organise des conférences, des expositions, des évènements ouverts à tous les publics intéressés par l'architecture tout au long de l'année.

L'année 2023-24 a été riche en évènements avec comme point d'orgue le déménagement de l'ensa·m au cœur de Marseille et l'inauguration de l'IMVT en octobre 2023. De nombreuses actions de communication, de valorisation et de diffusion de la culture architecturale ont été organisées à l'IMVT mais également sur les territoires.



Les Journées Nationales de l'Architecture

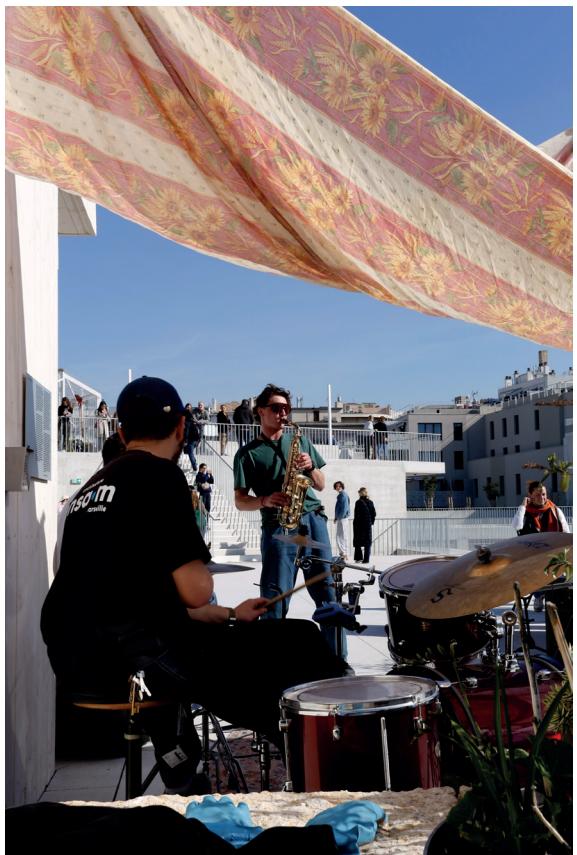
À l'occasion de la huitième édition des Journées Nationales de l'Architecture, l'IMVT a ouvert ses portes au grand public le 14 octobre 2023.

Tous les membres de la communauté de l'IMVT se sont mobilisés pour offrir des ateliers et des activités variés, ainsi que des visites guidées du bâtiment. L'exposition inaugurale, intitulée « Tout ce qui nous ressemble, nous rassemble » était accessible au Forum tout au long de la journée. Au programme: visites guidées, animations à destination du jeune public, exposition inaugurale et présentation de l'ouvrage « Usages de Naples » au cœur de l'exposition.

L'école a co-organisé plusieurs évènements dans la région PACA au travers d'ambassadeurs privilégiés : ses étudiants et enseignants.

Dans le cadre de l'échange avec la communauté de communes de Serre-Ponçon fut proposée une Projection-Rencontre sur: Les Orres, une station sculpture d'après une création originale de l'architecte Jean-Michel Legrand, vue par les étudiants de l'école (sous la direction d'Harold Klinger, enseignant-chercheur à l'ensa'm), qui évoquait notamment la problématique de la rénovation énergétique.





Première Journée Portes Ouvertes de l'IMVT Une affluence record !

La première Journée Portes Ouvertes commune aux trois établissements de l'IMVT s'est tenue le samedi 17 février 2024. Cet événement a été l'occasion, au-delà des conférences, animations et expositions, de favoriser les échanges entre visiteurs, étudiants en architecture, paysage, urbanisme et enseignants.

L'IMVT a accueilli plus de 2 500 visiteurs lors de cette journée, témoignant d'un réel engouement pour nos formations et nos établissements. On dénote une forte mobilisation des communautés, avec pour l'ensa·m une réelle implication des étudiants et du personnel.

- 180 étudiants mobilisés (soit 15, 9% de l'effectif total de 1 128)
- 27 personnels administratifs présents (soit 60% des 46 membres de l'administration)
- 6 enseignants engagés (soit 7, 14% des 84 enseignants de l'établissement)

Les conférences de présentation, les visites guidées du bâtiment et les échanges entre visiteurs et étudiants se sont révélés les points forts de l'événement.

Zoom

Les conférences

Concernant les conférences, le désir d'associer ces dernières avec des évènements (sortie d'ouvrages, prix) ou des expositions tend à s'accroître. Le cycle cependant propre aux conférences de l'ensa·m, validée par la CFVE est toutefois pérennisé. Outre les conférences du cycle de l'établissement, d'autres conférences hors cycle ont été organisées, certaines avec nos partenaires.

Avec l'installation à l'IMVT, un cycle labellisé «IMVT» a été mis en place: un comité rassemblant des représentants des trois établissements fondateurs sera également pérennisé pour valider 3 voire 4 conférences par an.

En 2023, plusieurs conférences ont été organisées par le service de la communication en lien avec les enseignants et les élus de la CFVE pour la grande majorité d'entre elles.

- 24 octobre 2023 Frédéric Nicolas (agence Apache):
L'espace départemental des solidarités à Apt.
- 06 novembre 2023 Ryo Abe:
La fabrique d'un lieu · Place making architecture.
- 09 novembre 2023 Marine Jacques Leflaive
(Atelier Zéro Carbone Architectes):
«Architecture Ecodynamique.



Le premier cycle de conférences IMVT

Paysages usagés, l'observatoire photographique des paysages depuis le GR2013

Ce cycle de conférences était organisé par l'ensa·m, l'ENSP et l'IUAR-amU sous la coordination des enseignants du domaine Architecture & Territoires Méditerranéens de l'ensa·m. Chaque vendredi, en février et mars 2024, l'IMVT proposait des conversations, prolongées par des marches exploratoires sur le terrain en collaboration avec le Bureau des guides du GR2013.

Le cycle s'inscrivait également dans le cadre de l'exposition PAYSAGES USAGÉS | 10 ans de l'Observatoire Photographique des Paysages depuis le GR2013, une œuvre des photographes Geoffroy Mathieu et Bertrand Stofleth, présentée au Centre Photographique Marseille du 9 décembre 2023 au 2 mars 2024.

Cet évènement faisait également écho aux réflexions engagées dans le cadre du Plan Paysage de la métropole Aix-Marseille-Provence et de l'Atlas des paysages des Bouches-du-Rhône. Durant ces quatre soirées, les moments d'échange collectif visaient à apprendre à décrypter ces images et mieux comprendre les transformations de nos paysages métropolitains. Chaque discussion était suivie le lendemain d'une marche exploratoire pour retrouver ces points de vue et observer sur le terrain les dynamiques évoquées.

Conversation #1 9 février 2024	Faire l'histoire d'une métropole, ça commence avec les pieds ? Une conversation avec René Borruel, architecte et historien et Paul-Hervé Lavessière, géographe et urbaniste animée par Jordi Ballesta, géographe, enseignant chercheur à l'ensa·m et photographe autour des 10 ans du GR 13.
Conversation #2 16 février 2024	Ce que la métropole induit, de quels paysages sommes-nous porteurs ? Une conversation avec Sabine Barles, professeure d'urbanisme et d'aménagement et Matthieu Duperrex, philosophe, animée par Eugénie Denarnaud, Maîtresse de conférence associée à l'École Nationale Supérieure de Paysage, docteure en sciences du paysage et artiste.
Conversation #3 23 février 2024	L'obsolescence du paysage ? Une conversation avec Baptiste Lanaspeze, fondateur des éditions Wildproject et Frédérique Mocquet, architecte, docteure en architecture, urbanisme et aménagement, animée par Matthieu Duperrex, philosophe, enseignant-chercheur à l'ensa·m arseille.
Conversation #4 01 mars 2024	Le sentier métropolitain GR2013, un sentier tout (trop) tracé ? Une conversation avec Véronique Mure, botaniste, ingénierie en agronomie tropicale, et Sarah Vanuxem, maître de conférences habilitée à diriger les recherches en droit privé, animée par Patricia Benezech, maître de conférence en droit public à Aix Marseille Université, co-Directrice du Master 2 Droit de l'urbanisme et Droit de l'environnement, membre du LIEU (Laboratoire interdisciplinaire Environnement Urbanisme) et membre associé au CERDAF (Centre de Recherche en Droit Antoine Favre).

En 2024

11 mars 2024	Jérôme Gaillardet (géochimiste, professeur à l’Institut de physique du globe de Paris et membre de l’Institut universitaire de France) et Alexandra Arènes (architecte diplômée de l’ENSAG (2008), Sciences-Po (SPEAP 2016), et docteure en architecture (Université de Manchester, 2022).) · Être enfin terrestres ? Enquêtes en zone critique
25 mars 2024	Josep Ricart Ulldemolins de l’agence Harquitectes · Harquitectes. Reciprocal Architecture ?
30 mai 2024	Léopold Lambert « Politique de l’Architecture et des corps ».

Josep Ricart Ulldemolins
Harquitectes



Le format ciné-débat a complété les conférences traditionnelles

20 Novembre 2023	Projection du film « Les Insulaires », suivie d’un débat en présence des deux réalisateurs : maxime Faure et Adam W Publiese et de Gilles Sensini, architecte et enseignant à l’ensa·m. Dans le cadre du mois du film documentaire, la bibliothèque de l’IMVT organise une soirée débat en partenariat avec Image de Ville.
14 mars 2024	Projection du film « Claude McKay, de Harlem à Marseille » de Matthieu Verdeil dans le cadre des journées d’études itinérantes et internationales organisées par l’association AnthropoVilles et par le laboratoire INAMA(ensa·m) avec le soutien du LAVUE.
18 avril 2024	Projection du film « Grand ensemble » d’Olivier Sarrazin suivie d’un débat en présence du réalisateur.
25 avril 2024	Soirée-débat sur le thème « Construire en pierre sèche » : conférence de Claire Cornu, architecte-urbaniste et la projection du film « Au pays des pierres » suivi d’un débat avec les réalisateurs Antoine Basile et Ulysse Rousselet (Atelier Géminé).

Cycle de conférence « Rencontres d'architecte »

Lis Avi (“les ancêtres” en Provençal) est l’association des anciens élèves de l’ensa·m. Elle permet aux nouveaux diplômés de rentrer en contact avec leurs prédécesseurs et de former un réseau solidaire d’anciens élèves. Chaque année, Lis Avi organise un cycle de conférences invitant à un tour d’horizon des pratiques architecturales post-diplôme.

Dans le cadre de la plateforme TREMLIN et organisé par l’association d’alumni de l’ensa·m LIS AVI, ce cycle de conférences propose un tour d’horizon des pratiques architecturales contemporaines post-diplôme à destination des étudiants de l’ensa Marseille et des jeunes architectes diplômés. Par le nombre et la qualité de ses intervenants, le cycle a pour but de montrer la diversité de métiers qu’il est possible d’embrasser à la fin des études et de susciter de nouvelles vocations. Chaque conférence est l’occasion pour deux invités ayant suivi et réussi le cursus d’une ensa de raconter leur parcours professionnel, des difficultés rencontrées et surtout du plaisir d’exercer.

Dans un format moins solennel qu’une conférence et moins conventionnel qu’une table ronde, les cycles de rencontre de l’association sont destinés principalement aux étudiants et aux jeunes diplômés de l’IMVT. Il s’agit de parler des réalités de l’« après », de montrer que la pratique de l’architecture est diverse et qu’elle peut prendre des formes riches, variées, voir inattendues.

Avec le déménagement à l’IMVT, l’association a choisi comme thème annuel « Rencontres d’Architectes ». Chaque conférence donne la parole à deux jeunes agences d’architecture. À travers leurs récits croisés, deux jeunes agences d’architecture nous parleront de leurs parcours, de leurs expériences et des engagements qui animent quotidiennement leurs pratiques. Cette rencontre est l’occasion d’un moment de partage et d’échange afin de rendre plus tangible la réalité du métier d’architecte. C’est dans les Grands Ateliers de l’IMVT que se sont tenus ces échanges

7 mars 2024	Rencontre #1	Bancaù (AJAP 2023 - Nice) et Germain Brunet (Aurillac)
18 mars 2024	Rencontre #2	BK Club et BAïTO, architectes marseillais.
08 avril 2024	Rencontre #3	Bertrand Guillon et Olivia Fauvette, architectes marseillais
15 avril 2024	Rencontre #4	Tout Va Bien Architecture et Plò, Architectes et Urbanistes (Marseille)

Conférences hors les murs (dans les locaux de nos partenaires ou en visio)

- Conférences dans le cadre du cycle de conférences « Ruralités créatives et habitabilité du monde · architectes, paysagistes et pédagogies : quels engagements ? » organisé par l'atelier des horizons possibles ensa·m, conçu par Florence Sarano avec Yvann Pluskwa et Jordan Szcrupak, trois conférences en visio.
- Christophe Aubertin: « Créativité et ressources locales Quelles conséquences sur la ruralité, les métiers et les pratiques ? » 13 novembre 2023.
- Pierre-Charles Marais: « L'habitat participatif: un outil d'activation de la transition écologique des territoires ruraux » 20 novembre 2023.
- Clément Gaillard: « Comment apprendre de l'architecture vernaculaire pour faire face aux changements climatiques ? » 04 décembre 2023.

Tout ce qui nous ressemble
nous rassemble



Les expositions et évènements organisés par l'ensa·m

L'exposition inaugurale

Tout ce qui nous ressemble nous rassemble

13 octobre 2023 - 31 janvier 2024

En septembre 2023, architectes, paysagistes et urbanistes investissaient l’Institut de la Ville et des Territoires Méditerranéens autour d’un intérêt commun : l’ESPACE. Un mot qui les définit autant qu’il les unit, car il est le lien entre rêves et réalités, projections et réalisations. L’ESPACE, c’est d’abord un bâtiment à habiter, une histoire à écrire ensemble. L’IMVT s’ouvre à la ville et expose les travaux de ses étudiants et enseignants, témoins de métiers et de savoir-faire en constante évolution.

Au cœur du dispositif conçu pour le Forum de l’IMVT, un premier point commun s'est imposé : la zone géographique du Maroc, placée au centre de l'exposition. Puis, à travers divers travaux et exercices pédagogiques – d’Alexandrie à Marseille, de Naples à Tanger-Tétouan, de Tunis à Rabat, de Calvi à Barcelone, des Calanques au Massif de la Sainte-Baume – l’exploration de territoires proches ou lointains révèle la présence constante des qualités méditerranéennes qui façonnent ces paysages singuliers. Bien que ces territoires aient été abordés séparément par l'ensa·m, l'ENSP et l'IUAR-amU, le rapprochement des travaux étudiants met en lumière l’importance des regards croisés dans tout processus d’apprentissage.

Pour cette exposition inaugurale, les productions des trois établissements étaient mises en avant, illustrant l’intérêt du dialogue et du partage des perspectives dans l’apprentissage : carnets et planches de workshops, films, sons, dessins, cartographies, maquettes... À nouveau, d’Alexandrie à Marseille, de Naples à Tanger-Tétouan, de Tunis à Rabat, de Calvi à Barcelone, des Calanques à la Vallée de la Roya, l’exploration des territoires révèle l’unité des identités méditerranéennes.

L’exposition s’articulait autour de deux grandes thématiques transversales : les centres-villes anciens et les territoires. Les productions présentées par l'ensa·m, l'ENSP et l'IUAR-amU témoignaient d’une même réalité : l’expérience prend toute sa valeur dans l’ESPACE du projet.

Ainsi, cette première exposition rassemblait et incarnait ce qui nous ressemblait, dans le Forum de l’IMVT.

Scénographie et coordination

Nouvelle Donnes Productions

Commissaire d'exposition

Sylvia Amar

Zoom

Les expositions et évènements organisés par l'ensa•m

Analyse Croisée arts plastiques et architecture. Du 14 au 31 mai 2024.

Une exposition d'après les travaux des étudiants de l'atelier David Lasnier et Ivry Serres autour de six bâtiments de Louis Kahn. Après un travail d'analyse par critères, les étudiants en équipes identifient des points formels qu'ils réinterprètent dans des maquettes en carton, objet d'un travail photographique qui approche la représentation isométrique qui a permis de les concevoir.



Croisée arts plastiques
et architecture

Maquettes analytiques : Critique, analyse et expérimentation. Du 27 mai au 14 juin 2024

Une exposition d'après les travaux des étudiants de l'enseignement spécifique optionnel en S6, sous la direction d'Ana bela de Araujo et Eva Vanborren.

Les étudiants ont expérimenté la maquette comme outil de lecture analytique et critique d'un édifice contemporain. À l'opposé d'un modèle réduit de l'édifice, la maquette doit exprimer les spécificités repérées et analysées par les groupes d'étudiants : la structure, la lumière, le rapport à l'espace public, etc. Après avoir déterminé les thèmes d'analyse, les échelles et les cadrages, les groupes se confrontent à la fabrication des maquettes et aux choix techniques car le matériau imposé est le bois.

L'exposition présente donc des maquettes analytiques en bois représentant autant l'inscription sur le territoire des édifices, que la distribution des usages ou encore les détails constructifs.



Critique, analyse
et expérimentation

Exposition en dehors de l'ensa·m

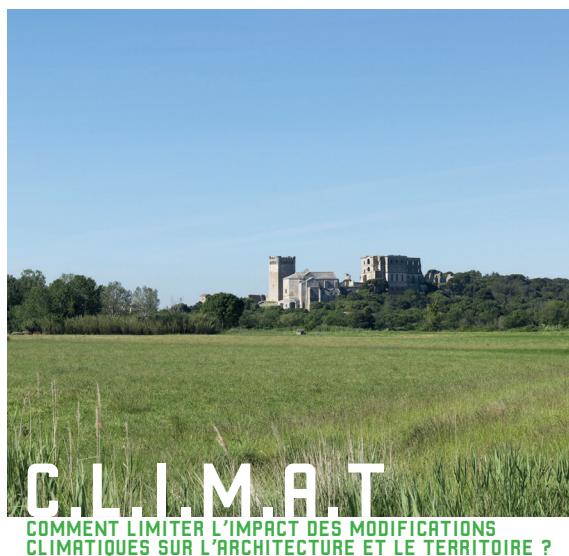
Exposition CLIMAT: Comment Limiter l'Impact des Modifications climatiques sur l'Architecture et le Territoire?

13 octobre au 5 novembre 2023

Abbaye de Montmajour

En partenariat avec la DRAC PACA, l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille (Sébastien Cord, professeur à l'ensa·m), Raw – Risk & Architecture Workshop et la MAV PACA - Maison de l'architecture et de la ville PACA et sa résidence d'architecture Acclimatation(s).

À travers trois projets menés durant l'année 2023 et soutenus par la DRAC PACA, l'exposition se proposait de questionner le territoire arlésien et camarguais sous le prisme des enjeux environnementaux locaux et globaux. En portant un regard d'experts sur notre territoire, les étudiants et professionnels de l'architecture et de l'environnement nous permettent d'entrevoir des solutions et des perspectives pour aider à agir dès maintenant sur notre cadre de vie afin d'accompagner le changement climatique tout en valorisant un patrimoine architectural et naturel exceptionnel.



C.L.I.M.A.T

COMMENT LIMITER L'IMPACT DES MODIFICATIONS
CLIMATIQUES SUR L'ARCHITECTURE ET LE TERRITOIRE ?

Abbaye de Montmajour

ARLES

Exposition

Du 13 octobre au 5 novembre 2023



CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

ensa

m

TCAW

MAV

maison

de la

ville

GRIFFITIS

www.abbaye-montmajour.fr

GRATUIT POUR
LES MOINS DE
26ANS ET
LES GRANDS
PRÉSSION

MONUMENTS

et

* Réservé aux possesseurs d'un titre de séjour ou visa de longue durée délivré par un de ces Etats.



Explorations en territoires humides à l'aune du changement climatique · La lagune de Venise et l'étang de Berre-Camargue
13 octobre au 10 décembre 2023 à la galerie des Grands Bains Douches de la Plaine (Marseille).

ARCHIST Commissariat & scénographie
Guillaume Calas, Laurent Hodebert,
Geoffrey Huguenin-Virchaux



Depuis 3 années Le projet Mélimed a pour objectif d'aborder la résilience de territoires des métropoles du littoral méditerranéen à travers trois cas d'étude:

- 2020 - 2021
La région Tangers - Tétouan
- 2021 - 2022
La lagune de Venise
- 2022 - 2023
La Métropole Aix-Marseille

C'est un partenariat financé par le programme européen Erasmus+ qui consiste à faire évoluer les pédagogies des écoles d'architecture par des ateliers proposant des solutions sur mesure et enrichies par le croisement des compétences et des méthodes des participants.

L'ensa·m est le porteur de ce projet, conduit avec l'ULB de Bruxelles, l'IUAV de Venise et l'ÉNA de Rabat. L'Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables (AVITEM) s'associe au groupement pour apporter une articulation vers le monde socioprofessionnel.

Cette exposition propose un regard croisé sur les travaux et les réflexions portées dans le cadre de ce programme sur les deux sites de la lagune de Venise et le cœur de la Métropole Aix-Marseille-Provence, entre Camargue et étang de Berre.

Les projets des étudiants sont ici présentés au travers de thématiques considérées comme centrales et incontournables pour faire face aux défis climatiques au sein des équilibres entre nature et occupation humaine:

- La thématique de l'eau (fleuves et littoral),
- Celle de l'habitat et l'agriculture
- Celle de la décarbonation de l'énergie et des transports

Valorisation des productions

L'école souhaite diffuser les travaux des étudiants en les exposant et en les publiant. L'ensa·m a vu sa ligne éditoriale augmenter et le nombre de ses publications s'accroître en qualité avec l'arrivée d'un graphiste au service communication.

En décembre 2023 parue la publication issue du séminaire « Les formes de recherche par le projet » organisé par le laboratoire Project[s] en mars 2021, l'ouvrage « Recherche et projet · Pour repenser l'enseignement & les pratiques de conception des espaces de vie ».

En août 2024, la publication « Projets de fin d'études 2022-2023 », second volume d'une collection qui a pour ambition de se développer au fil des années et des promotions. Les travaux présentés donnent un aperçu de la richesse et de la diversité des projets mais aussi des approches pédagogiques conduites par les équipes enseignantes. Cette publication contient une production graphique abondante ; cette dernière est l'outil privilégié de conception et de mise en espace, mais aussi de représentation et d'interaction avec tous les acteurs que côtoieront les futurs diplômés dans leur pratique à venir.



Parallèlement, les partenariats noués avec la Métropole Aix Marseille Provence, la DREAL, les collectivités territoriales et avec le soutien de la DRAC Paca, ont permis la production du:

Workshop 2023 « Intensifications métropolitaines » : Territoire d'investigation #1 – Vitrolles, Marignane, ...

En partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence et avec le soutien de la DRAC PACA.

Du 28 août au 8 septembre 2023, 140 étudiants en master de l'ensa·m se sont réunis pour arpenter, s'inspirer, déchiffrer, étudier, débattre, dessiner, projeter, imaginer la ville de demain avec le concours d'architectes et de professionnels encadrants. Leur terrain d'investigation : Vitrolles et Marignane pour répondre au grand défi de l'aménagement : stopper les extensions urbaines pour freiner la disparition des espaces naturels et agricoles mais avec la nécessité d'augmenter massivement l'offre d'habitat et d'activités économiques sur le territoire. Cette édition reflète leurs réflexions et leurs travaux qui éclaire les professionnels et les élus de ce territoire

La communication et diffusion numérique

L'école est présente sur le web, grâce à son site internet, sur Facebook ainsi que Instagram et LinkedIn (7 036 abonnés).

Le site et les réseaux sociaux ont vu leur nombre d'abonnés continuer d'augmenter, plus particulièrement le réseau Instagram (+ 5400 followers), réseau préféré de la communauté étudiante.

La newsletter mensuelle outre ses abonnés est relayée sur les réseaux sociaux. La plateforme Calameo, proposant la lecture d'ouvrages et documents numériques via le site internet de l'école, est également très consultée.



Pour suivre
l'actualité
l'ensa•m

Archi-Folies : un projet labellisé Olympiade Culturelle

Archi-Folies 2024 est un projet d'une ampleur inédite qui réunit pour la première fois les étudiants des écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage. En novembre 2022, ils se sont vu confier la responsabilité de concevoir et de réaliser, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, 20 pavillons éphémères, chacun représentant une fédération sportive. C'est une opportunité unique pour les élèves architectes de réaliser un projet dans son intégralité, de la conception à la construction, et de mettre en pratique une nouvelle culture constructive en phase avec la transition écologique. Ils collaborent activement avec les fédérations sportives afin de concevoir un pavillon au plus proche de leurs besoins. Appelés « Archi-Folies », ces pavillons font écho aux Folies installées dans le parc de la Villette et conçues par l'architecte Bernard Tschumi, parrain du projet.

Dans ce contexte, l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille s'est associée à la Fédération Française de Voile afin de réaliser leur pavillon. Le Pavillon de la Voile sera en accès libre en présence d'une médiation du 14 juin au 7 juillet, puis deviendra pavillon officiel de la FFV sur le site du Club France durant les Jeux Olympiques, puis à nouveau en accès libre pendant les Jeux Paralympiques, du 28 août au 3 septembre.



© Aurélien Chen



Le pavillon conçu par l'ensa·m s'inspirait des techniques de construction des cargos à voile, tels que la tartane marseillaise, tout en intégrant le réemploi de matériaux issus de gréements de bateaux olympiques. En intégrant des éléments caractéristiques du monde nautique souvent jugés comme des déchets (voiles, bouées, mâts, contreplaqué), le projet établissait une synergie entre voile et architecture, alliant la technicité d'un gréement moderne à la construction d'un pavillon.

Les étudiants, accompagnés de leur équipe enseignante, ont relevé le défi d'appliquer leur projet à une échelle réelle au Parc de la Villette. Le pavillon vise non seulement à éveiller l'imaginaire autour des activités de voile, mais aussi à utiliser des ressources de réemploi, à concevoir des équilibres structurels avec un minimum de matériaux, à anticiper les prises au vent, et à maîtriser les aspects techniques et réglementaires. De plus, ils ont dû prendre en compte le transport et la possibilité de démontage et de remontage du pavillon.

Après deux années de travail intensif impliquant 35 étudiants, encadrés par quatre professeurs et soutenus par la Fédération Française de Voile ainsi que de nombreux intervenants externes (Delta Voile, Atelier Aïno, Envirobat BDM, OK CORRAL, Menuiserie Hegenbart, Freyssinet Sud Est, Pascal Urbain, architecte et ancien enseignant de l'ensa·m, ainsi que de nombreux donateurs), la « Folie de la Voile » était enfin achevée.

L'inauguration officielle du « Pavillon de la Voile », conçu et réalisé par les étudiants de l'école en collaboration avec la Fédération Française de Voile a eu lieu le jeudi 13 juin 2024 au Parc de la Villette. Dès le 14 juin, le pavillon était ouvert au public, aux côtés des autres pavillons éphémères réalisés par les étudiants des différentes ENSA, créant ainsi des espaces d'interaction entre l'architecture et le sport pendant les JO 2024.

Un grand bravo aux étudiants et à l'équipe enseignante, ainsi qu'aux ateliers GAÏA et à nos mécènes, pour avoir réalisé ce projet ambitieux.

Zoom

Ouverture sur le quartier: l'IMVT investit la place Jules Guesde

Ateliers de co-construction

L'association Yes We Camp a mené un projet collaboratif visant à dynamiser l'espace public autour de l'IMVT, sur la place de la Porte d'Aix. L'objectif principal était de favoriser l'ouverture de l'école sur son environnement, en incitant à des interactions participatives entre étudiants, enseignants et habitants. Cette initiative a été pilotée par le groupe « École en Ville », composé d'enseignants et d'étudiants de l'IMVT, avec le soutien d'Euroméditerranée. Le projet a eu pour priorité le « faire ensemble », en mettant en œuvre des actions concrètes pour renforcer la convivialité et la collaboration. Plusieurs objectifs ont été atteints, tels que la création de liens sociaux au travers d'ateliers ouverts, la co-conception de mobiliers modulaires et l'instauration de dispositifs propices aux échanges, comme un café mobile.



Après un atelier de concertation le 24 avril pour explorer les usages de la place Jules Guesde et concevoir des mobiliers modulaires, deux ateliers de construction se sont tenus les 15 et 24 mai, permettant de réaliser des tabourets et des bancs pliables. Le 24 mai, lors de la « Fête de la Porte d'Aix », la Caravanade a animé la place avec des lectures de contes et une jam session, tandis que les aménagements créés ont été déployés, renforçant ainsi la convivialité.

Une présence sur l'espace public après l'évènement a permis de prolonger et d'intensifier l'élan initié. Quatre ateliers ont été organisés pour concevoir des chariots mobiles destinés à aménager l'espace public, dont un dédié au café et un autre aux bancs. Ces ateliers se sont déroulés lors des permanences « École en Ville » et des Journées nationales de l'architecture en octobre. Les chariots et bancs créés ont facilité les échanges et dynamisé l'animation de la place.

Le projet a transformé l'espace public en un lieu de rencontres et d'échanges, tout en valorisant une pédagogie active. Les participants ont acquis des compétences concrètes en menuiserie et ont contribué à des aménagements répondant aux besoins du quartier. Ce projet a également renforcé la présence de l'IMVT dans le quartier, initiant un dialogue avec ses habitants et suscitant de l'intérêt pour l'école. Le travail accompli constitue une base solide pour d'éventuels projets futurs.

Zoom

La Porte d'Aix en fête

Pour célébrer la suppression des barrières de chantier devant l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires, tous les étudiants en architecture, urbanisme et paysage, ainsi que plusieurs enseignants, se sont unis pour organiser une fête de quartier afin de rencontrer les habitants réguliers de la place.

Le vendredi 24 mai 2024, de 14h jusqu'à la tombée de la nuit, la place Jules Guesde s'est animée pour un après-midi festif et convivial, proposant un programme varié, accessible à tous, avec des activités spécialement dédiées aux enfants : visites de l'IMVT, animations sportives, ateliers de construction de mobilier et de couture animés par Yes We Camp, ballades dans le quartier, scène musicale, atelier de dessin à la craie, de contes pour enfants...





Annexes

Les instances de l'ensa•m au 30 juin 2024



Composition du Conseil d'administration

Président: Frédéric BREYSSE – TPCAU

Collège des enseignants et des chercheurs

Jean-Baptiste HEMERY – TPCAU
(suppléant)
Jean-Luc FUGIER – TPCAU
Julien MONFORT - TPCAU (suppléant)
Delphine BORG – TPCAU
Mariusz GRYGIELEWICZ – ATR
Arianna CECCONI – SHSA (suppléante)
Jean-Marc HUEBER – STA
Didier DALBERA – STA
Dominique LEBLANC - ATR (suppléant)

Collège des personnels administratifs, techniques et scientifiques

Valentine LAFORET
Sarah MOHAMMEDI (suppléante)
Claudie GAUDIN
Marie-Christine AUBRY (suppléante)
Éric ZENATTI

Collège des étudiants

Matthieu PETIARD (titulaire)
Louka VIGLIENGO (suppléante)
Simon ROUAN (titulaire)
Anna HERRMANN (suppléante)
Julien LUCAS (titulaire)
Nolwenn SELLIN (suppléante)

Collège des personnalités membres de droit

Marie BROSCH, représentant l'ordre régional des architectes
Laure Agnés CARADEC,
représentant AMP
Maryline CRIVELLO, représentant AMU
Ludovic PERNEY, représentant la région

Collège des personnalités extérieures

Elodie LUCHINI
Yves NACHER
Gaëlle BERTHAUD
Valérie DECOT
(démissionnaire en octobre 2024)

Comité Social d'Administration

CFDT Culture

Mme Clémence GAUDIN
M. Gilles SENSINI
M. Laurent HODEBERT
M. Christophe MIGOZZI

CGT Culture

Mme Régine CHAOUAT
Mme Carole LENOBLE
M. Pierre GIAMMALVA
M. Jérôme GUÉNEAU

Composition du CPS (CR+CFVE)

Président: Christel MARCHIARO,
présidente de la CFVE et du CPS
Vice-Président: René BORRUEY,
président de la CR

Seules les personnes élues en qualité de titulaires participent et votent au CPS plénier (pas de contraintes liées au statut de contractuels ou fonctionnaires)

Commission de la formation et de la vie étudiante (CFVE)

Présidente: Christel MARCHIARO

Collège du personnel des filières administrative, technique et scientifique

Jean Marie PINCEMIN (titulaire)
Yannick BERNARDIE (titulaire)

Collège des enseignants et chercheurs

Ivry SERRES (titulaire)
Christel MARCHIARO (titulaire)
Francois BRUGEL (titulaire)
Eric DUSSOL (titulaire)
Rémy MARCIANO (titulaire)
Stephane HERPIN (titulaire)
Chiara SILVESTRI (titulaire)
Delphine MONROZIES (titulaire)
Jean-Christophe GROSSO (titulaire)
Christophe MIGOZZI (titulaire)
Olivier COLLAINE (titulaire)
Alexandre CHAPUIS (titulaire)

Collège des étudiants

Mathieu BURGER (titulaire)
Joy GARNIER (titulaire)
Nais ROGUET (titulaire)
Armelle SHEROMOV (titulaire)
Prune GRANGE (titulaire)
Lisa VOISIN (titulaire)

Commission recherche

Président: René BORRUEY
Vice-Président: Mohamed BELMAAZIZ

Collège des professeurs et des enseignants rattachés à une équipe de recherche

Mohamed BELMAAZIZ
Alexandra BIEHLER
René BORRUEY
Gianluca CADONI
Ana Bela DE ARAUJO
Anne Valérie GASC
Jérôme GUENEAU
Elise GUILLERM
Harold KLINGER

Collège des doctorants

Isaline MAIRE (titulaire)
Philippe MONCOMBLE (suppléante)
Quentin VOGEL (titulaire)
Angéline CAPON (suppléante)

Commission des Formation et de la Vie Etudiante

Collège des enseignants et chercheurs

Ivry SERRES (titulaire)
Christel MARCHIARO (titulaire)
Guillaume CALAS (suppléant)
Francois BRUGEL (titulaire)
Elsa BESSON (suppléante)
Eric DUSSOL (titulaire)
Frédéric GIMMIG (suppléant)
Rémy MARCIANO (titulaire)
José MORALES (suppléant)
Stephane HERPIN (titulaire)
Gabriele SALVIA (suppléante)
Chiara SILVESTRI (titulaire)
Samuel NEMOZ (suppléant)
Delphine MONROZIES (titulaire)
Clotilde BERROU (suppléante)
Jean-Christophe GROSSO (titulaire)
Isabelle FASSE (suppléante)
Christophe MIGOZZI (titulaire)
Tilman REICHERT (suppléant)
Olivier COLLAINE (titulaire)
Mohamed BELMAAZIZ (suppléant)
Alexandre CHAPUIS (titulaire)
Gilles SENSINI (suppléant)

Collège des étudiants

Mathieu BURGER (titulaire)
Camille PLOURDE (suppléante)
Joy GARNIER (titulaire)
Lola COLIN (suppléante)
Nais ROGUET (titulaire)
Clémence MARTINS (suppléante)
Armelle SHEROMOV (titulaire)
Pauline RESPLANDY (suppléante)
Prune GRANGE (titulaire)
Alexandra GUIOMAR (suppléante)
Lisa VOISIN (titulaire)
Paul QUENTEL (suppléant)

Collège du personnel des filières administrative, technique et scientifique

Jean Marie PINCEMIN (titulaire)
Cécile HERRMANN (suppléante)
Yannick BERNARDIE (titulaire)
Beatrice LE GRAND (suppléante)

Commission recherche

Collège des professeurs et des enseignants rattachés à une équipe de recherche

Mohamed BELMAAZIZ
Chiara SILVESTRI (suppléante)
Alexandra BIEHLER
Séverine STEENHUYSE (suppléante)
René BORRUEY
Gianluca CADONI
Fabricia FAUQUET (suppléante)
Ana Bela DE ARAUJO
Eric DUSSOL (suppléant)
Anne Valérie GASC
Sébastien CORD (suppléant)
Jérôme GUENEAU
Matthieu DUPERREX (suppléant)
Elise GUILLER
Muriel GIRARD (suppléante)
Harold KLINGER

Collège des doctorants

Isaline MAIRE (titulaire)
Philippine Moncomble (suppléante)
Quentin VOGEL (titulaire)
Angéline Capon (suppléante)

Personnalités extérieures

Audrey MARCO enseignante à l'ENSP
Nora ABID-DAVID, professeur à Polytech
Jean-Noel CONSALES,
maître de conférences à l'IUAR
Estelle THIBAULT, professeure TPCAU,
à l'ENSA-Paris Belleville

Composition du Conseil Pédagogique et Scientifique restreint

Seules les personnes élues en qualité de titulaires et fonctionnaires participent et votent au CPS restreint.

CR

Mohamed BELMAAZIZ
Alexandra BIEHLER
René BORRUEY
Gianluca CADONI
Ana Bela DE ARAUJO
Anne Valérie GASC
Jérôme GUENEAU
Elise GUILLERM
Harold KLINGER

CFVE (titulaires de la fonction publique et titulaires de leur mandat)

Ivry SERRES (titulaire)
Christel MARCHIARO
Francois BRUGEL
Eric DUSSOL
Rémy MARCIANO
Chiara SILVESTRI
Delphine MONROZIES
Jean-Christophe GROSSO
Christophe MIGOZZI
Alexandre CHAPUIS

Colophon

Directrice de la publication

Anne Bourgon

Architecte-Urbaniste

Directrice de l'ensa•m

Rédaction, coordination
et conception graphique
Service communication, diffusion
et valorisation ensa•marseille

Crédits Photos

Sauf mention contraire

© Service communication ensa•m

Impression

Pandora Imprimeur

Marseille

Typographies

Gilroy

Gambetta

IBM Plex Mono

Papiers

Munken Print White 80gr.

Fedrigoni Materica Quarz 250gr.

Mars 2025

école nationale supérieure

d'architecture de marseille

<https://www.marseille.archi.fr/>



Retrouvez toutes
les publications
de l'ensa•m

Institut Méditerranéen
de la Ville et des Territoires
2 Place Jules Guesde 13003 Marseille

ensa
•m